

AVANT-PROPOS

Nous serons amenés en mars prochain à élire un nouveau Conseil Municipal. Nous souhaitons que cette consultation électorale suscite un vrai débat de fond.

Cette élection municipale ne sera pas une élection de plus.

Elle interviendra dans un contexte de crise aiguë ; économique bien sûr, sociale, mais également écologique, démocratique, remettant en cause l'égalité territoriale et impactant jusqu'au lien pourtant préservé jusqu'alors, qui était celui de l'habitant à sa commune.

Oui, le rapport à la politique, à toute forme de représentation, s'est étioilé, mais il ne s'agit pas d'une fatalité, ni d'un mouvement irrémédiable : c'est le résultat d'arbitrages, de choix politiques.

Le mal est profond ! En rompant le pacte social, en cassant le socle des solidarités acquises par de longues luttes, hier la droite sarkozyste et, plus grave, aujourd'hui le gouvernement Hollande-Ayrault, ont remis en cause ce lien étroit qui existait entre le peuple et la République.

Bien sûr, une ville n'est pas un pays, et, bien sûr, un conseil municipal ne pourra pas à lui seul inverser les orientations politiques d'un pays tout entier ; mais les communes, parce qu'elles sont porteuses d'une organisation des territoires basée sur le respect de l'égalité des droits, restent une base de résistance formidable.

S'il est une seule question posée lors de l'échéance municipale, elle se résume ainsi : continuerons-nous à donner du sens à cet espace pour faire face à la lame de fond libérale et à l'austérité décrétée ? Ou bien, comme le maire UMP sortant, Gérard Trémège, déciderons-nous que les villes, au

même titre que les écoles, les hôpitaux, les postes, doivent être rentables, et les Tarbais-e-s être solvables ou se taire ?

Notre liste, Tarbes Citoyenne, propose d'en finir avec la marchandisation des biens municipaux et avec le clientélisme !

Nous voulons mobiliser toutes nos énergies et tous nos moyens pour la solidarité, la transparence et la démocratie locale.

Ce manifeste de Tarbes Citoyenne développe les axes de réflexion et de travail de notre liste, que nous mettrons en œuvre demain si nous sommes amenés à diriger la ville de Tarbes. Discutons-en et faisons-en notre bien commun.

Marie-Pierre Vieu

Tête de liste de Tarbes Citoyenne

CHAPITRE 1
TARBES POUR TOUTES
ET POUR TOUS





Disons-le d'emblée : si, comme le martèle à longueur de magazine la com' municipale, « Tarbes s'est embellie », il n'en va pas de même de la vie des Tarbais-e-s. Gérard Trémège expliquait en conseil municipal sur les orientations budgétaires pour 2014, que la ville répondait à tous les besoins sociaux identifiables. La réalité des chiffres lui offre un cinglant démenti.

Avec un revenu fiscal mensuel par unité de consommation de 138 euros de moins que la moyenne départementale, et 216 euros de moins que la moyenne nationale, la population tarbaise est la plus pauvre du grand Tarbes.

30 à 35 % de la population vit, ou plutôt survit, en-dessous du seuil de pauvreté, contre une moyenne départementale de 20%, et nationale de 25 %.

Des familles monoparentales figurent parmi les ménages les plus exposés à la pauvreté monétaire et ce, là aussi, encore plus qu'ailleurs : parmi eux, 7 sur 10 vivent sous le seuil des bas revenus de la CAF.

Des vingtenaires et trentenaires comptent parmi les populations les plus exposées : 40 à 45 % vivent, avant prestations sociales, en-dessous du seuil de pauvreté.

Quelques quartiers, Solazur, Laubadère, et Mouysset, concentrent jusqu'à 45 % de population là encore sous le seuil de pauvreté avant prestations.

À cela on peut ajouter que 14 % des ménages tarbais sont prestataires du RSA, contre 8 % en moyenne départementale, que les Tarbais sont 1,5 fois plus touchés par le chômage que les Hauts-Pyrénéens, qu'à 22 % ils sont en emploi précaire, contre 15 % en France métropolitaine : tout cela



signifie que l'emploi dans notre ville préserve moins qu'ailleurs de la pauvreté !

Est-il besoin de multiplier encore les chiffres pour en finir avec l'image d'Épinal dressée par le maire de Tarbes pour justifier de ses travaux en trompe-l'oeil, venant alimenter les caisses des entrepreneurs locaux ?

Notre priorité ira aux Tarbaises et aux Tarbais, à la sécurisation de leurs parcours de vie.

Répondre à l'urgence

Une majorité municipale participe du rapport de force d'un territoire, peut imposer sa volonté face aux pouvoirs publics. Élus, nous refuserons de signer tout arrêté d'expulsion locative. De la même manière, nous nous opposerons aux coupures de gaz et d'électricité.

En janvier dernier, Gérard Trémège demandait au Conseil Municipal, un prêt exceptionnel de 600 000 euros pour la SEMI, dont l'équilibre financier « souffrait » d'une situation de vacances de loyers. Nous demanderons que soit établi un bilan précis du parc de logement social et des appartements vides. À partir de là, nous nous emploierons, en partenariat avec les organismes sociaux, à garantir pour tous « le droit à un toit ! » .

Notre objectif n'est pas l'assistanat, mais la justice sociale. Dans ce cadre, nous voulons retravailler aux missions du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

Pour l'année 2011, ce CCAS présentait un excédent de 250 000 euros. Pour 2012, il présente un excédent de 450 000 euros, ce qui signifie qu'à Tarbes nous vivons cette situation unique : voir l'action sociale devenir solvable... et même rapporter de l'argent ! Un scandale.

Comme l'opposition municipale l'exige depuis trois ans, élus, nous créerons une ligne de 500 000 euros reconductible chaque année, qui sera cogérée avec les associations caritatives pour répondre aux ruptures de situations et accidents de la vie, qui deviennent aujourd'hui des cas quotidiens.

Tarbes Citoyenne se donne pour objectif de doubler le budget du CCAS sur le mandat, avec l'ambition de le porter à

10 % du budget global de la commune, avec deux pistes de développement prioritaires.

La première est la relance de foyers de restauration collectifs intergénérationnels (sur le modèle foyer Josette-Soulié). Aujourd'hui, à Tarbes, 1 jeune sur 4 ne dispose d'aucune ressource ; quant aux personnes âgées de plus de 75 ans, elles représentent 13 % de la population : la question de la prise en charge de ces publics, de leur soutien et accompagnement, le fait de leur permettre de se croiser et de se rencontrer dans une démarche solidaire, est, pour nous, de première importance.

La seconde est le renforcement de l'épicerie sociale, qui aujourd'hui souffre d'un manque de moyens et conditionne ses aides à la présentation de projets, ce qui est souvent source d'exclusion supplémentaire pour un public dans l'urgence.

La lutte contre la pauvreté féminine sera une priorité du mandat.

D'emblée nous demanderons que soit réalisée une enquête sur les discriminations dont sont victimes les femmes à Tarbes, et nous nous emploierons à les réduire.

De plus, nous veillerons à sécuriser la prise en charge de la petite enfance. Les enquêtes sociales semblent attester du fait qu'il n'y aurait pas de tension entre l'offre et la demande en matière d'accueil de la petite enfance. Reste que, pour les moins de 2 ans, les modes de garde sont de plus en plus combinés, ce qui atteste de la prépondérance du facteur économique sur la prise en charge des tout petits, particulièrement dans les crèches.

De même, le taux élevé de fréquentation de la restauration scolaire et de l'accueil périscolaire est dû au nombre élevé de familles reposant sur un seul parent, souvent une mère qui a besoin de temps pour travailler, pour reprendre des forces, et pour être à même de prendre en charge son enfant.

Nous réduirons le coût de ces services, et ouvrirons le débat sur les conditions de la mise en place de la gratuité réelle de l'école.

De même, nous proposons de créer une allocation de 100

euros par mois, sous condition de ressources, pour les familles mono-parentales tarbaises, qui ont un enfant et n'ont pas droit aux allocations familiales.

Handicap : le droit à l'égalité dans la différence

1330 Tarbais-e-s bénéficient de l'Allocation Adulte Handicapé (AAH), faisant partie des 14 % de ménages vivant de minima sociaux. Nous ne séparons pas la question de la prise en compte des personnes relevant du handicap de l'ensemble des propositions que nous avançons sur le logement, la mobilité positive et la gratuité des transports urbains, ou le renforcement des missions du CCAS. Reste que le handicap est aussi une question spécifique, que nous voulons prendre en compte.

La loi du 11 février 2005 pose la question de l'accessibilité universelle, et vise à éliminer toutes les barrières qui peuvent limiter une personne dans l'accomplissement de ses activités au quotidien. Huit ans après sa promulgation, beaucoup reste pourtant à accomplir pour améliorer au quotidien la vie de nos concitoyen-ne-s.

La question de la voirie publique est, en la matière, primordiale : il faut multiplier les aménagements de bordures de trottoirs partout où c'est possible, en faisant respecter par la police municipale les emplacements réservés.

Il faut aussi passer des conventions avec les grandes surfaces pour que la police municipale puisse intervenir sur les places de stationnement réservées et non respectées à leurs abords. Les équipements publics mais aussi privés devront être mis aux normes, grâce à des mesures incitatives.

Nous proposons en outre la gratuité du stationnement pour ces places réservées, comme cela se pratique déjà dans d'autres municipalités.

Enfin, avec les services académiques, le diagnostic déjà en cours devra être poursuivi et amplifié, sur l'insertion dans la vie scolaire en secteur primaire. Notre société qui pratique déjà tant l'exclusion ne peut accepter que certain-e-s d'entre nous continuent à rester à la marge. C'est ensemble que l'on avance !

Faire vivre le droit au logement

Le logement constitue un enjeu majeur, et doit se trouver au cœur d'une politique de gauche à l'échelon municipal. De nombreuses familles affrontent des difficultés importantes pour accéder à un logement adapté à leurs moyens et à leurs besoins.

Il semble par exemple que les petits logements restent trop peu nombreux au regard de la structure spécifique des ménages tarbais (taille moyenne des ménages à bas revenus, nombre important de personnes seules), ce qui pousse une partie importante des personnes isolées et vivant grâce aux minima sociaux à se retourner vers le parc locatif privé.

Ainsi, Tarbes se distingue par la relative faiblesse des revenus des ménages locataires du privé par rapport aux autres ménages. De même, ces familles étant confrontées à de fortes tensions budgétaires en raison des coûts attenants au logement (cumul du loyer, des charges et l'énergie), peu des Tarbais locataires du privé accéderont à un parcours résidentiel classique, et à la propriété : parmi ceux qui ont quitté la ville de 2006 à 2011, les trois quarts sont toujours locataires.

La politique menée ces dernières années méconnaît la réalité des besoins, et explique une partie de la baisse de la population de la ville - moins 3241 habitants entre 1999 et 2013 -, même si une partie prépondérante de ce mouvement de population est liée à l'emploi. L'exemple des résidences défiscalisées illustre l'échec de la politique de logements de standing au détriment de logements sociaux : près de 40% de ces résidences sont aujourd'hui toujours vides, et plus de 3500 logements sont actuellement vacants à Tarbes, faute d'acquéreurs ou de locataires, vu le montant élevé des loyers. La municipalité actuelle a privilégié la multiplication de logements construits à la va-vite, et ne correspondant à aucune demande.

À l'opposé de cette politique de logements « bling-bling », nous proposons de répondre concrètement aux besoins des Tarbais-e-s.

Nous devons tout d'abord relancer la construction de logements sociaux, adaptés aux compositions des familles, et

répartis sur l'ensemble de la ville, afin de favoriser la mixité sociale et générationnelle. Ils devront bénéficier des normes d'économie énergétique, afin de faire baisser considérablement les factures d'électricité et de gaz de leurs occupants. Leur attribution devra répondre à un impératif de transparence absolue et s'appuiera sur les propositions initiées par la réforme de la ministre du logement Cécile Duflot.

Nous réaliserons un diagnostic local de l'habitat et étudierons la possibilité du développement de coopératives de logement comme un moyen d'accession à la propriété.

Nous souhaitons aussi aller plus loin que la politique de « ripolinage » des façades menée actuellement car, derrière celles-ci, on trouve de nombreux logements à la limite de l'insalubrité. La ville de Tarbes avait fait la une des médias, il y a quelques années, après la découverte de caves insalubres louées par un marchand de sommeil. Un grand plan de résorption des logements indécents sera mené. Nous proposerons que la commune expérimente la mise en place d'un permis de louer : chaque bailleur devra être titulaire d'une carte attestant que ce qu'il loue est conforme à des normes de logement décent. Le bailleur non titulaire de la carte ne pourra donc pas louer son bien immobilier.

Nous appliquerons à la lettre la loi DALO (droit au logement opposable) pour faire valoir le droit au logement tenant compte des besoins et des capacités, avant toute expulsion, et pour mieux faire fonctionner les commissions de surendettement et la commission de prévention des expulsions.

Aujourd'hui plus de 200 jeunes sont recensés par la mission locale comme vivant en hébergement provisoire ou en squat. La décohabitation des jeunes tarbais de leur domicile parental (60 % en moyenne après 24 ans contre 52 % nationalement), et la moyenne élevée de cohabitation (50%) montrent la difficulté d'accès au logement pour les jeunes de notre ville. Nous proposons un « pass logement », c'est-à-dire un dispositif de caution pour les jeunes ne pouvant pas présenter un garant pour la location d'un logement.

CHAPITRE 2
DE LA DÉMOCRATIE :
RENDRE SA PLACE
AU PEUPLE





De nombreux signes montrent que le peuple se reconnaît de moins en moins dans ses élus, dans les formes de représentations lui qui sont proposées. Désaveu de la politique, des institutions, des médias ? Affaires, des ministères jusqu'au niveau local, qui viennent rajouter au sentiment d'être laissés pour compte, méprisés par un système dominant ?

Le principe même de la démocratie n'est plus respecté. Comment s'étonner alors que les électeurs se détournent de ce qui apparaît de plus en plus comme un cirque, une mascarade ? La politique et la démocratie perdent leur sens : ils sont insignifiants. Rendre le pouvoir au peuple, c'est essentiel, du village jusqu'à l'Europe, en passant par le niveau national. À tous les échelons, nous devons mettre en place des institutions transparentes, représentant réellement les habitants, les citoyens.

Et notre commune ? Là encore, ce sont les habitants qui doivent prendre la parole. Ils le font en élisant leurs conseillers municipaux tous les six ans. Reste qu'entre deux mandats, la participation de la population ne peut être réduite à sa portion congrue réduisant le débat démocratique soit à la sanction, soit au plébiscite.

Démocratiser la vie politique, refonder le rôle des élus

Trop souvent, une fois les élections passées, des élus, des maires, se comportent comme des notables ou des princes. Ils sont détenteurs du pouvoir local, ils en usent, voire en abusent, jusqu'à parfois perdre de vue la notion d'intérêt général.



Il faut en finir avec cette façon d'exercer des mandats : chaque élu-e doit être et rester un représentant du peuple. C'est ce qui nous amène à nous prononcer contre le cumul des mandats, et à exiger de les limiter dans le nombre et la durée. Il ne s'agit pas pour nous de jeter l'anathème sur la fonction représentative, mais au contraire, par son contrôle, de permettre qu'elle retrouve un sens plein, qu'un rapport de confiance et de partenariat entre la population et ses représentants soit de nouveau instauré, dans la durée. De même, nous pensons qu'il y a urgence à démocratiser la vie politique : combien de nos concitoyens, de par leur raison sociale, leur genre, leur âge ou leur origine, en sont aujourd'hui exclus ? Trop souvent encore, pouvoir exercer un mandat électoral reste un luxe, car cela nécessite d'être maître du déroulé de sa carrière, de son agenda, de sa situation familiale, et d'en avoir les moyens financiers.

Lorsqu'elles ont été créées en 1789, les communes avaient pour vocation première de substituer à une organisation territoriale basée sur les privilèges, la création d'espaces indépendants des pouvoirs de la noblesse et du clergé, ayant tous le même statut, avec un conseil municipal élu par les habitants, un maire, dans l'objectif de faire respecter l'égalité des droits !

Dans nos communes, et singulièrement à Tarbes, il est grand temps d'en finir avec le rôle d'un maire tout-puissant qui contrôle toutes les décisions, les budgets, les nominations, définit les priorités de sa ville, et même des groupes qui joueront à la fête de la musique.

Nos propositions entendent rendre vie à l'institution municipale. Ainsi :

- chaque adjoint, dans le cadre des orientations proposées par la majorité élue, doit pouvoir bénéficier d'une autonomie et disposer d'un budget pour faire des choix collectifs (validés par la commission) dans son secteur ;
- chaque commission doit pouvoir travailler librement, et dans la transparence.

Rompre avec le clientélisme, tout passe-droit et tout privilège

Nous sommes favorables à ce que la commission qui pourvoit à l'embauche du personnel municipal soit composée

de manière pluraliste, inclue les syndicats représentant les salariés et des citoyens représentatifs de la population (qui pourront être tirés au sort). Il est bien entendu que nous ne parlons pas ici des postes pourvus sur diplôme, dont l'embauche se fera sur respect de la liste fournie. Nous évoquons les postes soumis au libre arbitre des responsables de la collectivité, dont nous estimons qu'ils doivent être redevables d'un seul critère : la compétence des postulants.

Nous sommes également favorables à l'introduction d'une clause sociale et environnementale dans l'attribution des marchés publics. Une telle mesure imposera un cahier des charges aux entreprises postulantes ; par exemple, il faudra privilégier les entreprises soucieuses d'un vrai dialogue social en leur sein, qui ne pratiquent pas de discriminations à l'embauche, ou les entreprises de l'Économie Sociale et Solidaire dans certains secteurs.

La fonction d'élu doit être dissociée du pouvoir financier. Un conseiller municipal, un adjoint ou un maire, n'a pas vocation à s'enrichir par la politique. Inversement, le manque de moyens ne doit pas être un frein à l'exercice d'un mandat électif pour des femmes et des hommes sans emploi, précaires ou salariés pauvres. La loi encadre un système d'indemnisation des élus locaux : nous sommes favorables à ce que chaque élu reverse son indemnité, de manière à les mutualiser et à les redistribuer en fonction des revenus de chacun. Ainsi, personne ne fera de son mandat électif une seconde rémunération, mais, dans le même temps, aucun ne sera pénalisé dans sa tâche.

En cas de faute, de manquement grave et de non respect de l'intérêt général et de la souveraineté populaire, un élu doit pouvoir être révoqué. Une commission de vérification et de suivi du mandat et des engagements, composée de citoyens, pourra assurer ce contrôle.

Restaurer les organes de représentation populaire

Nous croyons au contrôle et au suivi des élus, mais notre créneau n'est pas la suspicion. Au contraire, notre propos veut tendre à accroître les nouvelles formes d'interventions des habitants dans la vie de la cité. Ainsi, nous sommes attachés à la



loi de 1901 et à l'éducation populaire, à la laïcité et à toutes les initiatives qui concourent à faire grandir la citoyenneté.

À Tarbes, il existe déjà de nombreuses structures s'inscrivant dans ce mouvement, à commencer par les associations, qu'elles soient sportives, culturelles, ludiques, etc. Il faut leur donner la place qu'elles méritent, et les reconnaître pour ce qu'elles sont : un intellectuel collectif, capable de s'organiser, de réfléchir et d'agir ensemble, porteur d'une connaissance et de savoir-faire. Leur expérience et leur expertise sont nécessaires à la vie commune.

Nous pouvons imaginer une forme de consultation des associations, qui pourrait s'exercer publiquement, par exemple par des auditions publiques où seraient recueillis leurs avis et propositions.

Elles pourraient être également partie prenante de décisions sur des lignes budgétaires précises, par exemple pour flécher utilement un fonds d'urgence contre les accidents de la vie et la pauvreté.

Favoriser la vie économique, démocratique et sociale

Les acteurs du dynamisme économique et social de la ville et de l'agglomération de Tarbes, ont vocation à être associés eux aussi à la mise en place et au suivi des engagements les concernant, dans l'intérêt du développement de notre territoire. C'est dans ce sens que nous proposons de créer un Conseil Économique et Social communautaire.

Tarbes Citoyenne sera également soucieuse de tisser des liens nouveaux avec les partenaires locaux d'une activité de proximité, tels que ceux de l'Économie Sociale et Solidaire (responsables mutualistes, coopératifs, acteurs de l'insertion).

De même, nous prendrons part à la défense des salariés, quelle que soit l'entreprise dans laquelle ils travaillent, et des sans emploi, du respect de leurs droits.

Construire une citoyenneté au quotidien

Tous les habitants ne sont pas membres d'associations, de chambres consulaires, de syndicats ou de partis politiques.



Ils sont ultra majoritaires à n'avoir aucune appartenance revendiquée. En sont-ils moins acteurs de leur cité ?

Pour nous, ils doivent pouvoir s'exprimer sur tous les sujets qui touchent l'organisation de leur ville.

Les formes de cette participation sont encore à préciser, à inventer ensemble, mais il existe déjà des pistes à approfondir.

Les réunions de quartier : aujourd'hui, elles devraient être la forme privilégiée de l'exercice de la démocratie locale. Nous pensons pourtant que ce type de consultation a ses limites, car, faute de moyens réels et d'une vision d'ensemble de la ville, elles sont souvent réduites à l'écoute - bienveillante dans le meilleur des cas - du «prince», et se transforment en une liste de doléances, voire de griefs à l'égard du voisin. Avec une bonne dose de démagogie à la clé...

Nous voulons reconfigurer ces réunions, afin que les personnes qui s'y rendent puissent réellement débattre et se prononcer sur les questions importantes qui engagent la municipalité. Cela nécessite une discussion argumentée, où chacun pourra réfléchir et se forger des idées. Les élus se doivent de faire clairement des propositions écrites, diffusées, débattues.

Les budgets participatifs : il ne s'agit pas seulement d'être à l'écoute et d'informer : des pouvoirs doivent être partagés. Des villes, en France ou à l'étranger, ont déjà mis en place des budgets, ou des pans de budget, participatifs. Après débat, des assemblées citoyennes ouvertes à tous, réunies par quartier, se prononcent sur la hiérarchisation des projets et leur financement.

Ce vote, dans le cadre des institutions actuelles, n'est qu'indicatif, mais rien n'empêche les élus de s'engager à le respecter. C'est cela, être des élus du peuple.

Le droit au référendum d'initiative locale : pour les questions engageant la ville sur plusieurs années, et nécessitant des investissements lourds parce que comportant de vrais choix de société, nous proposons d'utiliser le référendum d'initiative locale. Les choix concernant la gestion de l'eau, la politique éducative, les transports, doivent pouvoir être tranchés par les citoyens de la ville. Si, par exemple, nous

envisageons de repasser en régie publique de l'eau - ce qui équivaut en moyenne à 30 % d'économie pour le contribuable -, il nous faudra «casser» la DSP (Délégation de Service Public) contractée avec La Lyonnaise des Eaux et SAUR, donc évaluer les possibilités, mais également les risques. Il est dès lors légitime que ce débat soit posé et conduit de manière publique, et tranché, souverainement, par les Tarbais, car il impacte leur avenir. D'où le référendum local, assorti de deux conditions : la confrontation doit en premier lieu être menée en toute transparence, cartes sur table, et, dans un second temps, la décision majoritaire doit être respectée, quelle qu'elle soit.

Bien sûr, cette liste d'initiatives n'est pas exhaustive. Elle ne concourt pas à résumer le champ des possibles que l'expérience fait jaillir. Pour ne prendre qu'un exemple l'illustrant, il est un fait avéré que les fêtes de Tarbes ont gagné en professionnalisme et marketing, ce qu'elles ont perdu en proximité et convivialité. Est-il dès lors incongru d'en imaginer une nouvelle organisation qui allie l'un et l'autre ? Pourquoi ne pas repartir d'un cahier des charges construit dans les quartiers, avec la population tarbaise, structuré avec des partenaires compétents en la matière, dans un effort partagé ?

Tarbes, actrice de son avenir

Pour nous, une ville n'est pas une caisse d'enregistrement des rapports de force à l'oeuvre dans la société. Elle doit participer à les modifier. Être une ville citoyenne, c'est développer les leviers nécessaires pour favoriser l'accès à la citoyenneté de l'ensemble de la population, garantir la sécurité et l'intégrité de tous, veiller à ce que chacun soit respecté et pris en compte.

Avec Tarbes Citoyenne, nous faisons le choix d'une ville qui protège sa population face aux aléas de la vie et de la crise. C'est pourquoi le maire et sa majorité municipale veilleront à ce qu'aucune expulsion locative ne soit menée durant la trêve hivernale, bloqueront toute coupure de gaz ou d'électricité ou toute mesure participant de la précarité énergétique de nos concitoyens.

Nous revendiquons le droit de sol contre celui de sang : pour nous, toute personne qui vit dans notre ville, y travaille ou

participe à son enrichissement, devrait pouvoir voter et être candidate aux élections locales et européennes. Aujourd'hui, la loi ne le permet toujours pas, malgré la promesse de campagne de François Hollande. Nous le déplorons, et tenons à souligner que ces femmes et hommes participeront aux initiatives décrites précédemment, et y seront associés au même titre que tous les autres Tarbais.

Sur des choix de politique nationale impactant directement notre ville, nous aurons à nous prononcer : le devenir d'un hôpital public à Tarbes, celui du maintien d'un pôle industriel de premier plan, la place de Tarbes et son agglomération dans la nouvelle territorialité issue de la métropolisation,... Nous revendiquons une ville «politique» au sens citoyen du terme, sachant se faire entendre et peser de tout son poids institutionnel face aux plans sociaux, à la casse des services publics, aux atteintes à la dignité humaine...



CHAPITRE 3

ÊTRE FÉMINISTE DANS
LA VILLE : UN ENJEU POUR
LES FEMMES AU QUOTIDIEN





Les droits des femmes ne sont pas des enjeux politiques éloignés des concitoyen-ne-s, qui ne se jouent qu'à coup de lois nationales d'ailleurs trop souvent mal ou peu mises en œuvre.

Si la prise de décision politique au niveau national (comme les lois contre les violences, sur l'égalité professionnelle, sur l'éducation à l'égalité) est essentielle, elle n'est pas suffisante. Sans structures et activités au plus près de la population, sans service public, l'égalité femmes-hommes ne peut voir le jour. Pourtant, le progrès de la condition de vie des femmes profite à toutes et à tous. Il participe de toutes les avancées des droits, dans la cité comme dans le monde du travail.

Dans certaines villes ont été créées des « Maisons des Femmes », véritables points d'informations, d'échange voire de refuge pour les femmes, qui, trop souvent, se retrouvent démunies, notamment quand elles sont confrontées à des situations de précarité ou de violences. En effet, qu'il s'agisse de la lutte contre les violences faites aux femmes, du droit à disposer de leur corps ou encore de l'égalité salariale, le chemin à parcourir est encore long.

Élus, nous nous engagerons pleinement dans la lutte quotidienne pour une égalité réelle.

En terme de lutte contre les violences faites aux femmes, pour :

- constituer des réseaux refuges, avec des personnels municipaux formés à l'accompagnement ;
- réserver des logements d'urgence à mettre à disposition des femmes victimes, et de leurs enfants quand elles en ont ;



- mettre en œuvre une politique sociale et de logements, intégrant la spécificité des accueils d'urgence et les recherches de solutions durables, par exemple dans le cadre de la mise en place d'actions pour aider les personnes prostituées à sortir des réseaux.

En terme d'attribution des marchés publics, pour :

- inciter les employeurs à appliquer réellement une politique d'égalité professionnelle et de refus de la précarité (les femmes constituent une grande majorité des temps partiels imposés).

En terme de politiques sanitaire et familiale offensives pour accompagner les femmes dans des parcours qui leur sont spécifiques, pour :

- défendre la présence de centres IVG et de maternités sur le territoire, et offrir des structures publiques d'accueil et d'information ;
- replacer la petite enfance comme un axe fort, par l'instauration d'un service municipal gratuit.

En terme d'éducation à l'égalité, à la lutte contre le sexisme, pour :

- permettre aux personnels et aux usagers de bénéficier de campagne d'information sur les inégalités, violences et stéréotypes dont les femmes sont victimes. Cela passe par la mise en œuvre de politiques paritaires de recrutement, de formation des personnels notamment sur les violences -, d'une politique culturelle incluant une éducation populaire à l'égalité (programmes des structures municipales, actions dans les bibliothèques, productions et créations locales d'actions dédiées à l'égalité...), mais également des subventions allouées aux associations.

En terme d'affichages publics, pour :

- rendre notre ville attentive à ce que son territoire soit un lieu dans lequel les femmes se sentent en sécurité (éclairage public), que leur image ne soit pas dégradée (affichages divers), que les campagnes d'information soient féminisées, que les actions à des dates clés comme le 25

novembre et le 8 mars soient réellement tournées vers elles, et non vers l'autopromotion municipale.

Nous entendons promouvoir la place et l'implication des femmes dans la politique municipale.

C'est pourquoi, élus, nous créerons un poste de conseiller/ère délégué-e aux droits des femmes, dont le rôle sera de prendre en compte l'ensemble de ces questions spécifiques, et d'y répondre.





CHAPITRE 4

PENSER UN AUTRE
DÉVELOPPEMENT,
POUR L'ÉCOLOGIE
ET POUR L'EMPLOI







Avec ses 77 305 habitants, il ne suffit plus aujourd'hui de dire que Tarbes et sa zone urbaine constituent le deuxième pôle économique et industriel de Midi-Pyrénées.

Le recul industriel depuis les années 70, avec la fermeture ou la casse progressive de fleurons tels Hugues-Tool, la CERA-VER, l'Arsenal de Tarbes, ESK Ceramics, ainsi que de dizaines de PME-PMI, a eu pour effet de fragiliser d'autres entreprises, à l'instar d'Alstom touché par plusieurs plans sociaux, ou la SCT.

Ces dernières années, l'emploi a faiblement progressé dans les Hautes-Pyrénées : + 3 %, contre 12 % pour la région, avec encore 1300 emplois industriels supprimés depuis 1999. En 2010, 10,3 % de la population active du département était en recherche d'emploi, contre 9,3 % en Midi-Pyrénées. Pour l'essentiel, ces sans emplois sont ouvriers (21%) et employés (67%) ; en majorité, ce sont des femmes (54%) et à 23,5 % ils ont plus de 50 ans.

Ces évolutions d'ampleur ont eu d'autres conséquences pour notre territoire, à commencer par la fragilisation et la précarisation du salariat haut-pyrénéen. Elles ont conduit encore à l'explosion des activités économiques du tertiaire et de services à l'industrie : le tertiaire représente aujourd'hui 72 % de l'emploi et des activités économiques du département ; l'industrie, pour sa part, s'élève à 15 % des emplois et des activités.

Notre combat pour l'industrie ne prend pas pied dans un passé désormais révolu. Il s'ancre sur la conviction que le soutien à la production locale, via la pérennité de grands groupes industriels, un tissu solide de PME/PMI, l'aide à la création de TPE et d'entreprises solidaires, le renforcement





d'un pôle universitaire et de recherche tarbais, restent le levier prépondérant pour l'autonomie de développement de notre ville et agglomération.

Refuser de devenir un territoire de 2^e zone

La mise en place des métropoles, dont Toulouse-Métropole, va pousser à la concentration, dans une logique de compétitivité, des moyens économiques, productifs et de recherche sur le bassin haut-garonnais. Nous en refusons le principe et en contestons l'efficacité car, à moyen terme, elle va conduire à un nouveau recul des productions et services publics locaux, à la mort du principe d'équité territoriale et à la multiplication des déserts économiques, sociaux, culturels et humains.

Dès lors, il va s'agir de résister pour exister, et d'affirmer une action volontariste dans la durée, afin que notre territoire soit régi sur d'autres bases que celles imposées par cette règle de la mise en concurrence.

Savoir préserver et utiliser nos atouts

Souvent, leur sauvegarde a heureusement été le fruit de larges mobilisations, à commencer par Alstom, Daher Socata et Tarmac, dont l'activité est la déconstruction et le recyclage d'avions. C'est une nouvelle industrie qui peut s'inscrire dans une démarche durable d'utilisation intelligente de nos ressources.

Il nous faut également évoquer le pôle céramique, pionnier dans la céramique technique avec des entreprises innovantes et de haut niveau technologique, comme Boostec, Pall Exekia, la SCT.

Citons encore un tissu de PME-PMI, voire des coopératives qui participent à la dynamique des grands groupes, particulièrement en matière de transports, créant de la valeur ajoutée, des activités nouvelles et des emplois de proximité.

Pour un nouveau type de développement

Nous pensons qu'il nous faut travailler à un maillage territorial de coopérations et de solidarités, ce qui va appeler un engagement politique fort de Tarbes et du Grand Tarbes.



Dès la fin 2014, la municipalité pourrait ainsi être à l'initiative d'assises pour un nouveau développement de Tarbes et de son agglomération, qui définiraient dans une concertation partagée la feuille de route économique, sociale et écologique du mandat municipal et communautaire. Seraient associés à cette démarche l'ensemble des partenaires sociaux et économiques de Tarbes et du Grand Tarbes (représentants des entreprises, des salariés, chambres consulaires, représentants des autres collectivités locales, acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire, de l'enseignement supérieur et de la recherche), en incluant les associations luttant contre le chômage et l'exclusion.

Ces assises pourraient donner lieu à la mise en place d'un Comité de suivi des engagements pris, qui rendrait public, chaque année, un rapport sur l'état d'avancement des dispositions arrêtées en matière économique et sociale. Elles pourraient également être suivies de la création d'un Conseil Économique et Social de l'agglomération tarbaise, représentatif de la diversité d'expressions présentes lors des assises, pluraliste et indépendant du Grand Tarbes, qui en nourrisse la réflexion et l'action.

De plus, nous ferons peser la ville de Tarbes dans le débat politique :

- pour, en partenariat avec les régions Midi-Pyrénées et Aquitaine, positionner fortement notre territoire en matière ferroviaire, en constituant un pôle autour d'Alstom, de la CFDB et des ateliers de maintenance de Lourdes ;
- pour obtenir de la région Midi-Pyrénées un soutien accru à Tarmac, et conforter l'agglomération tarbaise comme la référence en matière de maintenance et de démantèlement aéronautiques ;
- pour travailler, avec la région Limousin, à des coopérations durables en matière de céramique et soutenir localement ce secteur par un pôle de recherche ;
- pour travailler avec les banques à la création d'un Fonds pour l'emploi, qui opère en soutien aux entreprises et favorise l'accès au crédit, en bonifiant les stratégies de développement d'emplois stables et durables.

Le choix d'industries vertes

Les Hautes-Pyrénées, terres montagnardes et de bassins de vie, nous demandent d'explorer de manière renouvelée les problèmes énergétiques.

Nous sommes favorables au développement d'une filière photovoltaïque en liaison avec les économies d'énergies des PME-PMI. De même, nous sommes favorables à ouvrir le débat avec EDF sur les conditions d'une relance de la production d'électricité hydraulique.

Nous sommes également favorables à la structuration de la filière bois et au développement de chaufferies à bois sous contrôle public, ainsi qu'à la mise en place d'une industrie verte avec le retraitement des déchets.

Faire de Tarbes une vraie ville universitaire

Il n'est pas de villes et agglomérations industrielles qui ne soient pas soutenues par un fort engagement public. Le mythe de l'entrepreneur omnipotent face à des services publics réduits à la fonction de régulateurs de la pauvreté, nous le laissons à Gérard Trémège ! Aux appels d'offres tout-puissants, nous préférons la force de l'intellectuel collectif et de la connaissance partagée.

Vingt-quatre ans de gestion de gauche à direction communiste, ont permis à Tarbes d'asseoir une industrie locale construite autour de grandes entreprises telles qu'Alstom ou GIAT Industrie, et de soutenir ces productions via la création d'un pôle universitaire axé sur l'industrie.

Tarbes est la seconde ville étudiante de Midi-Pyrénées après Toulouse. Elle accueille plus de 5000 étudiants et plus d'une centaine de chercheurs, répartis entre une école d'ingénieurs (l'ÉNIT), un IUT et ses licences professionnelles, un IUFM, des classes de BTS, une école d'art et le département STAPS de Pau. Cette forte présence de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche est un atout de taille pour notre ville, atout qu'il faut valoriser, et rendre attractif tant sur le plan local, que régional et national.

À l'instar de l'industrie, les sites universitaires et pôles de recherches se concentrent autour des métropoles et relèguent au second plan les sites comme le nôtre. Nous refusons cette logique de concentration et de compétitivité. Il est plus que nécessaire de renforcer les liens entre les différents acteurs locaux, mais aussi avec les acteurs de villes proches comme Pau.

L'attractivité d'une ville pour les étudiants et les chercheurs, passe certes par son offre de formation, mais aussi par la qualité des services publics, l'activité culturelle, l'offre de logements et de soins. Les investissements réalisés cette dernière année pour le réaménagement de l'entrée et des voiries du pôle universitaire, financés à majorité par l'État et la région, sont importants (autour d'un million d'euros), mais largement insuffisants vis-à-vis des enjeux pour notre ville.

Prenons par exemple l'offre de logement : le CROUS ne met à disposition qu'un peu plus de 400 logements, le reste de l'offre se répartissant sur les logements en HLM, le Foyer des Jeunes Travailleurs et le secteur privé. Il urgent de mettre à disposition des logements en nombre suffisant pour les étudiants et les équipes de recherche amenées à travailler en collaboration avec les chercheurs Tarbais.

Le lien entre le campus universitaire et la ville se doit d'être renforcé : cela passe en grande partie par la mise en place de la gratuité et l'extension des transports publics, l'augmentation du nombre de bus vers le campus.

Une enquête récente des mutuelles étudiantes nous montre que les étudiants ne se soignent plus, ou peu, faute de moyens suffisants : créons des structures de dispensaires à destination des étudiants et des habitants qui vivent autour du centre universitaire.

Dynamisons et développons la politique culturelle de la ville ! Prenons les dossiers à bras-le-corps, ne refusons plus ces investissements qui parient sur l'avenir, et notre ville sera attractive aussi bien pour les étudiants que pour les universitaires.





CHAPITRE 5
POUR UNE VILLE
ÉCO-CITOYENNE







Une municipalité soucieuse de la préservation des ressources peut-elle mener aujourd'hui une politique durable sans affronter le principe du tout jetable, et l'accroissement exponentiel des déchets ?

Dans la transition écologique qu'il nous faut entreprendre, Tarbes Citoyenne pense qu'il est important de faire de la lutte contre le productivisme consumériste, une priorité.


Si le système de production capitaliste actuel épuise les hommes et la nature, nous savons aussi que la surconsommation n'est pas une issue soutenable alors même que la crise nous contraint déjà au partage et à d'autres voies durables. Il sera de notre responsabilité, si nous sommes amenés à diriger Tarbes en mars prochain, d'engager la résistance, par des moyens concrets provoquant un impact réel sur les groupes industriels : ceux-ci continuent en effet aujourd'hui à planifier le renouvellement permanent des biens de consommation par l'obsolescence programmée de toutes leurs productions, tout en profitant de la manne financière du recyclage des déchets.

Soutenir les démarches de production sobres et propres


Plusieurs municipalités de gauche se lancent déjà dans ce nouvel outil de créativité, de développement local, et de mixité sociale qu'est le Fab Lab.

Le Fab Lab (Fabrication Laboratory, ou laboratoire de fabrication) est une fabrique communale de quartier, dont le principe est de donner à tous, gratuitement ou moyennant un droit d'accès modique, l'accès à l'usage de machines-outils et






de conception de haut niveau (imprimantes 3D, découpeuses laser, machines de fabrication numérique,...) et d'outillage plus classique (scies industrielles, fraiseuses, ponceuses, perceuses,...), cet équipement étant placé sous la garantie d'opérateurs municipaux qualifiés. Le principe consiste à tout faire soi-même, dans une démarche ouverte d'éducation entre pairs et de réseaux coopératifs. L'utilisateur, association ou citoyen, y vient pour concevoir et fabriquer, à partir d'interfaces informatiques simplifiées, un objet de son choix permettant la création d'un bien, la réparation d'un objet, ou la réalisation d'un projet technique plus ambitieux. Le Fab Lab ouvre à un autre mode de consommation : créer, plutôt que consommer, des biens durables et recyclables en circuits courts, opérer une première rupture dans le marché, par la valeur d'usage, plutôt que par la valeur d'échange.



C'est un chantier d'éducation populaire permanent, car le Fab Lab communal est un lieu de rassemblement autour de la culture ouvrière (on sera sensible à la question à Tarbes, ville forte de son histoire et de ses habitants). Créateur de lien social et de démocratie locale, le Fab Lab permet la mixité générationnelle, et il renoue, dans la grande tradition ouvrière, avec la transmission du savoir et des techniques par la reconnaissance des savoirs précieux acquis par les plus anciens et les plus expérimentés. Par des dispositifs d'échanges et d'auto-formation, il devient facteur d'émancipation, en même temps qu'il insuffle une nouvelle résistance à l'aliénation consumériste, à l'idéologie de la marque, au produit standardisé. Se libérer du marché devient possible en œuvrant concrètement, sur les marges, à la mutation du consommateur captif en acteur autonome, auto-producteur.



Les échanges se poursuivent de façon horizontale, car les créations, libres de droit et conçues par logiciels libres, sont mutualisées et partagées au sein du réseau mondial des Fab Labs : ainsi, un objet utile, invention novatrice ou simple bien de consommation, créé en un point quelconque de la planète, est simultanément à disposition partout ailleurs. À l'image des médias sociaux, où l'information créée et partagée en réseau agit comme levier démocratique face aux médias dominants, ces nouveaux réseaux de production et d'échanges peuvent devenir des instruments de lutte contre la captation



par les puissances privées du marché, des biens, des brevets et des techniques de production.

Pouvoir fabriquer des objets à faible coût est également une des réponses possible à la « crise » qui touche les plus démunis. Adossé aux projets actuels de recycleries, s'ouvre alors pour tous un véritable droit à réparer, que la municipalité doit soutenir comme arme anti-gaspillage, et comme dispositif social de soutien aux populations fragilisées. Au-delà de ces besoins populaires, le Fab Lab peut aussi devenir un vecteur de ré-industrialisation et un facteur de développement local, en associant les petites entreprises de la ville, les chercheurs et le pôle universitaire, dans des coopérations de haut niveau sur des projets ambitieux, à même de profiter au réseau des PME.

Nous ne devons ignorer ce projet de Fab Lab, car le secteur marchand prépare déjà l'arrivée sur le marché de la petite imprimante 3D, dont l'éventuel succès retarderait pour un temps les évolutions que nous souhaitons. L'enjeu est fondamental : la réappropriation démocratique de la révolution numérique peut, à moyen terme, devenir l'instrument d'une révolution concrète, car un réseau de production libre et coopératif est plus créatif et performant que des entreprises privées bridées par la propriété intellectuelle des brevets. Commençons à Tarbes, avec la synergie de tous les acteurs, particuliers, chercheurs, associations, institutions, et permettons à une municipalité Front de Gauche d'offrir des moyens précieux pour cette ère nouvelle.

Travailler à l'assise et au rayonnement d'une économie sociale et solidaire

L'Économie Sociale et Solidaire (ÉSS) a cela d'original qu'elle s'attache d'abord à la plus-value sociale et écologique des emplois créés, et que, privilégiant une activité de proximité, elle n'est pas délocalisable. Comme elle embrasse les champs de l'insertion, de la vie associative et du mutualisme au même titre que les entreprises coopératives et les circuits courts, la tendance est à minorer sa place dans le maillage du territoire, alors même qu'elle est en plein développement et mérite d'être examinée comme une réponse face à certains méfaits de la crise.

Représentant 11,7 % de l'emploi régional et 16,1 % de l'emploi privé, elle concerne 4,1 % des salariés et 2,8 % des établissements, dont 97 % ont leur siège en Midi-Pyrénées, et concerne donc exclusivement l'emploi local. Ajoutons à cela que 4/5 des emplois de l'ÉSS concernent le social, et que 5 emplois sur 7 sont occupés par des femmes.

Quant à l'échelle des salaires, elle se situe plus bas que la moyenne concernant la vie associative, mais au-dessus lorsqu'il s'agit du secteur coopératif, ce qui prouve qu'il est urgent d'insérer aussi l'ÉSS sur le terrain économique, et ses revendications dans celles, plus larges, d'une autre conception du travail.

Tarbes Citoyenne est favorable au développement de l'ÉSS. Nous sommes convaincus qu'elle peut être une piste originale à explorer dans la sous-traitance aéronautique, dans la valorisation des productions locales, comme dans la promotion d'entreprises et de savoirs-faire locaux. De plus, nous considérons comme novatrice cette manière d'entreprendre qui implique une vision renouvelée de la démocratie sociale, et qui instaure en son sein la règle « un salarié égale une voix ». Elle participe à un développement économique soucieux des équilibres humains et environnementaux.

Pourtant, force est de constater que l'Économie Sociale et Solidaire reste le parent pauvre de Tarbes et son agglomération, réduite au champ de l'insertion délaissée ces dernières années, aux fonctions de couveuse d'entreprises autour de Crescendo et de mise en place d'outils financiers dévolus au secteur. Précisons-le ici, il n'est pas question pour nous de minorer ces initiatives, qui ont permis et permettent de pourvoir à l'éclosion de TPE/PME indispensables à la vie de notre territoire. Il reste cependant qu'à l'instar de territoires tels que Toulouse-Métropole, du Sicoval, de communautés de communes de l'Ariège, de l'Aveyron ou du Tarn, il est urgent de donner une autre place à cette économie durable alternative.

C'est pourquoi nous sommes favorables :

à l'échelle du Grand Tarbes :

- à l'instauration d'une mission Économie Sociale et Solidaire ;
- à l'inscription dans les objectifs du Grand Tarbes de la

création d'un pôle de coopération et de valorisation des activités innovantes à vocation sociale et environnementale, ainsi que des activités artisanales et des savoir-faire locaux ;

- à l'élaboration d'outils financiers qui favorisent le développement d'activités et projets solidaires : élargissement du micro-crédit, aides, création d'un fonds d'investissement pour les SCOP/SCIC, TPE... ;
- à la création, sur le site de l'Arsenal d'une maison de l'Économie Sociale et Solidaire, dont l'une des missions principales serait l'information et la promotion du secteur ;

à l'échelle de Tarbes :

- à un diagnostic territorial précis, mettant à jour les différents potentiels et maillages pour pourvoir à un ancrage de l'ÉSS.

Dans ce cadre, il faudra travailler plus particulièrement :

- à la promotion du secteur associatif et de l'insertion, notamment par le soutien à des initiatives favorisant la mixité sociale et la citoyenneté (mise en place de régies de quartiers, éco-construction,...) ;
- à la mise en place de circuits courts et en réseau d'AMAP (Associations pour la Maintien d'une Agriculture Paysanne), permettant de renforcer l'agriculture de proximité et soucieuse des équilibres écologiques ;
- au développement du statut coopératif, particulièrement dans la reprise d'entreprises et dans l'expérimentation de créations de coopératives du logement pour favoriser à l'accès à la propriété ;
- à l'instauration d'une clause sociale et écologique dans l'attribution des marchés publics (par exemple sur l'approvisionnement pour la restauration collective, la rénovation d'une école).

Relocaliser les outils du développement


Tarbes et ses alentours sont riches d'un patrimoine varié et foisonnant, à la fois urbain et fort d'un cadre nature exceptionnel, doté de son agriculture de montagne comme des

zones agricoles du nord du département. L'eau et la forêt y occupent également une place importante. Cette richesse est à protéger, car elle représente également un facteur essentiel d'aménagement du territoire et de développement. Nous sommes favorables à ce que la puissance publique soit un régulateur de ce potentiel, et qu'elle porte la garantie que ses usufruits soient accessibles à tous.

La mairie de Tarbes a décidé de privatiser ses abattoirs, et en a confié la gestion au groupe Arcadie. Ce choix, nous l'avons contesté, car il signifiait une rupture avec une démarche de proximité valorisant les productions et les labels locaux, pour s'inscrire dans une logique productiviste dont nous avons mesuré, avec l'affaire Spanghero, toutes les retombées néfastes possibles en matière sanitaire comme économique et sociale. Ce parti pris de confier au privé n'a été garant ni d'accroissement de l'emploi, ni de la prise en compte des acteurs tarbais (Porc Noir, SICA...), ni du dialogue nécessaire avec les partenaires du secteur. Aujourd'hui, la question du devenir de l'abattoir de Tarbes reste posée. Tarbes Citoyenne continue à porter la proposition d'un abattoir multi-espèces de moyenne importance, dont l'activité soit centrée sur les producteurs locaux et la prise en compte des besoins départementaux - en intégrant d'autres productions -, et qui soit géré sous forme coopérative rassemblant les professionnels de la filière ainsi que les collectivités locales (ville et département).

Récemment a été approuvé, excepté par l'opposition municipale, le projet de la mise en place d'une chaufferie et d'un réseau de chauffage au bois, confié en délégation de service public (DSP) au groupe Dalkia Véolia pour un coût de 24 millions d'euros, et ce sur un contrat de 27 ans qui s'avère « colossal » à comparer avec les autres projets midi-pyrénéens (par exemple 12 millions pour Castres). De plus, l'absence d'un cahier des charges suffisamment contraignant vis-à-vis du délégataire retenu, peut conduire à l'additif d'avenants exponentiels à la charge de la collectivité, et donc de sa population. Enfin, trop de questions, qui n'ont rien de formel, ont été réglées dans la précipitation, et en-dehors de toute transparence et concertation indispensables à une vraie démarche durable.

Nous sommes favorables à un moratoire sur cette DSP et




à un réexamen complet des conditions de la mise en place d'un réseau de chauffage au bois, incluant le mode de gestion, un diagnostic réel des ressources en bois départementales, la mise en réseau des usagers et leur participation à la démarche.

Dans notre lutte contre le changement climatique et pour le développement d'énergies renouvelables, nous voulons également une réflexion sur le développement de la géothermie.

Notre proposition d'instaurer la gratuité des transports urbains dans l'agglomération correspond à l'exigence d'une mobilité positive, soucieuse des équilibres environnementaux : mixité sociale à l'échelle du territoire urbain, revitalisation du centre-ville pouvant intégrer sa piétonisation, mise en place de pistes cyclables tenant compte du nouveau schéma des transports.

Notre exigence de retour en régie publique de l'eau repose également sur notre volonté de sortir du secteur marchand et protéger ce bien fondamental.

Nous travaillerons à préserver la biodiversité et valoriser les espaces naturels.





CHAPITRE 6

EAU : OBJECTIF RETOUR
EN RÉGIE PUBLIQUE





Vous ne voulez plus payer de plus en plus cher votre facture d'eau sans rien dire ?

Alors réapproprions-nous l'eau comme un BIEN COMMUN. Considérer l'eau comme un bien commun, c'est refuser qu'elle fasse l'objet d'une marchandisation : la recherche de profit par un opérateur privé n'a pas sa place dans la gestion de l'eau. La marchandisation signifie que lorsque nous mettons sur une table deux verres pleins d'eau, l'un géré par une multinationale et l'autre par le service public, 1/3 du verre de la multinationale sert à rétribuer des actionnaires, alors que le service public consacre les trois tiers au service de l'eau, sans profit.

Nous défendons pour l'eau une gestion publique, démocratique et... transparente. Elle doit s'accompagner d'un véritable contrôle citoyen impliquant une pluralité d'acteurs : les associations, les élus, les citoyens, les salariés. C'est ce que nous appelons l'appropriation publique de l'eau.

Cette question dépasse les clivages partisans. L'eau doit être gérée dans le sens de l'intérêt général, avec un souci de préservation de la ressource, de sa qualité, avec pour priorité le respect de l'environnement, en infligeant des sanctions aux gaspilleurs et autres pollueurs.

De fait, un mouvement de fond concernant les collectivités locales est en train de s'opérer, afin que cette ressource redevienne un bien public. Plus d'une centaine de retours en gestion directe de l'eau et /ou assainissement ont été enregistrés en France ces dernières années : Paris, Grenoble, Rouen, Tours, Nantes, Angers, Saint-Étienne, Castres... Tarbes se doit de participer à l'intensification de ce mouvement.

Véolia, Suez-Lyonnaise et Saur sont les trois multinationales qui ont transformé ce service en marché afin d'en ti-



rer des profits considérables : le taux de marge nette sur le chiffre d'affaires se situe dans une fourchette de 25 à 40 % (sources : UFC-Que Choisir et Cour des Comptes).

Pour nous, l'argent de l'eau doit revenir à l'eau, et n'a pas pour fonction de rétribuer des actionnaires.

Sous le vernis d'une communication appuyée sur l'image à la mode du «développement durable», les multinationales essaient de persuader que leur gestion serait plus efficace que la gestion publique. Le mode de gestion par DSP (Délégation de Service Public) fait de la France une exception car, dans les autres pays européens et dans le reste du monde, la gestion relève très majoritairement du secteur public.

Passer en régie publique constitue un défi tout à fait surmontable, et nombres de collectivités et régies démontrent jour après jour que la gestion du patrimoine, l'entretien des réseaux, l'implication des usagers dans la gestion de leur service public et dans la protection écologique de la ressource, sont plus efficaces ; le coût pour l'utilisateur est en outre moindre que dans le cas d'une délégation à une entreprise privée. Partout où elle est advenue, les coûts du mètre cube ont baissé .

Quelle est la situation à Tarbes ?

- La production est gérée par le privé, la Saur. Les captages se situent à Hiis. La qualité de l'eau reste fragile. Il conviendra de veiller au dossier d'actualisation des périmètres de protection.
- La distribution est assurée par les services municipaux (avec dévouement, malgré la baisse des moyens humains). Améliorer le rendement du réseau, avec une recherche des fuites plus exhaustive, sera un priorité
- L'assainissement est «domaine réservé» du privé, la Lyonnaise des Eaux. Il est assuré par les stations d'épuration de Tarbes-Est et Tarbes-Ouest. Reconduite récemment, la délégation de service public s'est opérée sans débat public et citoyen. Le contrat sera reconsidéré, au moyen d'une démarche de débat public auquel l'ensemble de la population sera conviée.

Il faut garder en permanence à l'esprit que l'eau est l'élé-

ment VITAL. Ce n'est pas seulement un sujet économique : trois jours sans eau et nous voilà morts ! Depuis la loi sur l'eau de 2006, il est possible d'instaurer une tarification solidaire et différenciée, en fonction de l'usage et de la quantité consommée. Pour confirmer que l'accès à l'eau est un droit universel, la gratuité des trois premiers litres par jour et par personne, correspondant au besoin vital, sera instaurée. Elle serait financée par la consommation de confort telle que le remplissage des piscines.

Le Front de Gauche a initié le débat public sur l'eau à Tarbes. Les Tarbaises et Tarbais, qui paient la facture, doivent être informés des véritables enjeux de cette question, démocratiques, économiques et environnementaux. Nous nous engageons à faire vivre réellement la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL).

Au-delà, dans le cadre du grand Tarbes, élus, nous continuerons à agir aux côtés des associations, des citoyens, des agriculteurs et des élus communautaires qui s'opposent au projet de barrage sur l'Ousse : cette vallée actuellement consacrée à un type d'agriculture de proximité doit être défendue face aux promoteurs du tout maïs, qui nécessite des quantités considérables d'eau, donc des barrages financés à partir de notre facture.

Nous considérons que l'harmonie dans l'usage de l'eau conditionne l'harmonie à l'intérieur de la communauté, et que la qualité de la gestion de l'eau reflète celle de la société elle-même.



CHAPITRE 7

JEUNESSE :

UN PACTE SOCIAL
ET RÉPUBLICAIN À BÂTIR





Depuis 25 ans, les jeunes ont été délibérément sacrifiés pour préserver le bonheur de quelques-uns. La France est un des pays, minoritaires en Europe, qui n'a pas mis en place de revenu d'autonomie pour les jeunes de 18 à 25 ans. Les jeunes veulent un vrai travail, et ne supportent plus leur dépendance. Ils ne supportent plus, même s'ils les subissent par nécessité alimentaire, les petits boulots qui ne conduisent à rien, les stages-parkings, les contrats aidés qui servent de bouche-trou aux employeurs, sans compter les discriminations à l'embauche suivant l'origine ou le quartier. Les discours sur l'égalité, la fraternité, la solidarité, ne tiennent pas lorsqu'ils sont contredits par les faits.

Bien sûr, les discours de politique nationale sont en première ligne sur ce sujet, mais on attend toujours les grandes mesures promises en faveur de la jeunesse par le Président actuel. Une mairie de gauche fera tout pour développer l'insertion par l'économie, en particulier en faisant jouer la clause sociale sur les marchés publics attribués à Tarbes et dans le Grand Tarbes, en développant avec l'aide des services techniques les régies de quartier, les associations intermédiaires et les chantiers d'insertion.

Pour ceux qui sont les plus éloignés de l'emploi, la municipalité nouvelle encouragera l'« école de la deuxième chance » : la lutte contre le décrochage scolaire sera prioritaire, et le potentiel des étudiants présents dans la ville sera mis à contribution. Le travail de partenariat sera renforcé avec l'Éducation nationale, le Conseil général, la Région et Pôle Emploi. La nouvelle municipalité s'engagera à travailler à l'autonomie des jeunes par le logement, et à favoriser leur consultation pour tout ce qui les concerne.



Pierre Mendès-France, alors Président du Conseil, disait :
« Les jeunes ne sont plus vus et appréciés comme un capital humain, comme l'avenir d'un pays, mais comme un problème social ».

Faisons en sorte, soixante ans plus tard, que cela change !

Un meilleur cadre de vie pour les écoliers

L'Éducation nationale pilote la politique éducative du pays, et délègue certaines compétences aux collectivités locales. Ainsi, les Conseils régionaux s'occupent de la gestion matérielle des lycées, les départements de celle des collèges, et la commune est investie d'un rôle très important dans l'école publique primaire, élémentaire et maternelle. En ce sens, l'école relève, dans de nombreux domaines, de la politique municipale.

Étant donné que le fonctionnement de nos écoles dépend directement du budget municipal, il faut bien comprendre que ce sont des choix politiques qui sous-tendent toute action en faveur de l'école. Concrètement, une ville de la taille de Tarbes, avec ses moyens, peut choisir d'investir massivement dans ses écoles publiques, en personnels affectés et en moyens matériels.

Dès lors, l'objectif d'une municipalité progressiste doit consister à garantir d'une part à l'ensemble des élèves et des personnels le meilleur cadre de travail possible, et d'autre part aux familles l'égalité dans l'accès à ce service public, notamment par le biais de la gratuité dans de nombreux domaines.

Des choix importants pour l'école et les familles

La réforme des rythmes scolaires proposée par le gouvernement actuel peut servir de révélateur sur la manière dont les communes envisagent leur investissement pour l'école : la municipalité devra en effet, dès à présent et tout au long du processus, organiser une véritable concertation de tous les acteurs concernés (enseignants, personnels municipaux, parents d'élèves). Les décisions concernant les nouveaux

rythmes ne devront pas être prises uniquement selon des critères financiers ; pour proposer au plus grand nombre des activités périscolaires de qualité, il faut que ces dernières soient gratuites et encadrées par du personnel formé. En ce sens, il sera nécessaire de proposer une véritable formation à tous les personnels qui travaillent au sein des ALAÉ. De plus, la stabilité des équipes périscolaires est fondamentale : il faudra donc mettre fin à la précarité de ce personnel. Les centres d'accueil périscolaire doivent bénéficier de davantage de moyens, humains et matériels, pour fonctionner plus efficacement.

La municipalité doit accompagner les enseignants dans la mise en place de projets éducatifs : ceux-ci ne doivent pas servir de prétextes pour nouer des partenariats public-privé, et, de ce fait, à faire entrer des entreprises privées dans nos écoles publiques. A-t-on toute la liberté requise pour parler de développement durable, si ce projet est financé par la Lyonnaise des Eaux ou Véolia Environnement ? La municipalité doit être garante des crédits pour des projets d'école autonomes, en fonction du libre-arbitre pédagogique des équipes, et indépendamment des puissances privées.

Le cadre de vie des écoles tarbaises doit être amélioré (rénovation, équipements sportifs et ludiques, aménagement des cours de récréation, matériel informatique) ; le cadre de travail doit lui aussi être revalorisé par l'augmentation des crédits pédagogiques permettant l'achat de matériel pour les classes. Afin d'aider les familles, la gratuité des fournitures scolaires, mise en place dans de nombreuses communes, est aussi un objectif d'une municipalité de gauche.

La collaboration des cantines et de la cuisine centrale avec des producteurs locaux, par des circuits courts afin de proposer des produits de qualité, devrait faire partie des priorités.

Tous ces efforts seront vains si le nombre d'habitants, et donc d'élèves potentiels, continue de diminuer. C'est pour cela que ces mesures devront être accompagnées d'une véritable politique volontariste de logement, et du logement social en particulier, afin d'attirer de nouveau de nombreuses familles dans notre ville.



CHAPITRE 8
LA CULTURE, L'ÉDUCATION
POPULAIRE ET LE SPORT
POUR TOUS





Ce n'est un secret pour personne : en période de crise, la culture est un secteur particulièrement fragilisé. Pourtant, sa faculté à transmettre la mémoire, à créer du lien social, à inventer de nouveaux trajets et enjeux, lui confère une place majeure au cœur de nos cités. Au-delà de la seule consommation artistique, la création et l'accès à cette création doivent constituer une priorité.

Pour Tarbes Citoyenne, une municipalité doit soutenir les initiatives de diffusion, mais surtout de pratiques culturelles.

L'œuvre artistique est un bien commun, qui doit avoir sa place au plus près des populations, en particulier là où se trouvent les publics «empêchés», confrontés à des difficultés sociales. Les politiques locales en faveur de cette démocratisation de la culture, doivent se réappropriier les quartiers, mais aussi l'école, que la casse engendrée par les différentes réformes a éloignée de l'action culturelle en cantonnant enseignants et élèves à la seule consommation de spectacles.

Concrètement, il est urgent de créer un véritable service public municipal de la culture

La ville de Tarbes est particulièrement dotée en terme d'équipements culturels ; cependant, ceux-ci ne sont pas suffisamment coordonnés dans le cadre d'une politique culturelle clairement identifiée. D'autre part, ces installations ne sont quasiment pas accessibles aux initiatives locales : en effet, malgré une vie associative relativement riche, les responsables d'associations peinent à trouver des lieux d'expression de leur travail.



C'est pourquoi, il nous paraît pertinent, à ce stade, de porter un effort particulier sur la coordination de la politique culturelle à l'échelle de Tarbes et du Grand Tarbes.

En matière de gestion des salles, il faut réfléchir à l'opportunité que peut offrir la création d'un Établissement Public de Coopération Culturelle (ÉPCC). En effet, un tel organisme peut à la fois harmoniser l'interactivité des salles entre elles et, fait nouveau dans notre cité, affilier les personnels municipaux concernés à une convention collective relevant du spectacle vivant et non, comme aujourd'hui, d'un statut de collectivité territoriale ; cette affiliation réglerait les problèmes posés par la spécificité de ces métiers, absente dans la convention collective des employés territoriaux. Elle garantirait dès lors une rémunération et un avancement de carrière au plus près de leurs qualifications, des temps de travail qui leur sont propres et de leur ancienneté dans ces métiers, qu'ils soient permanents ou intermittents. Une telle initiative générerait bien évidemment un surcoût apparent pour la collectivité, mais il ne faut néanmoins pas oublier que l'ÉPCC, par son montage propre, inclut en son sein différents partenaires comme l'État, la Région, et d'éventuelles autres collectivités locales.

De même, Tarbes Citoyenne est favorable à une renégociation du partenariat avec le Parvis-Théâtre des Nouveautés. Si nous sommes particulièrement attachés à l'existence d'une scène nationale dans l'agglomération tarbaise, il nous paraît essentiel qu'elle soit un facteur de dynamique pour l'ensemble du mouvement et des acteurs culturels du département. Dans ce domaine encore plus que dans les autres, la coopération doit l'emporter sur la tentation hégémonique.

Nous sommes favorables à assortir la subvention, importante (163 000 euros), d'un certain nombre d'exigences garantant d'un mieux culturel pour tous : accès des troupes locales à cette scène appartenant au bien commun, dialogue concerté avec les personnels de la structure et les acteurs culturels...

D'autres dispositifs sont à envisager, tels que :

- la gratuité des bus scolaires pour que les élèves puissent se rendre aux spectacles jeune public ;

- la mise à disposition des intervenants des structures subventionnées auprès des enseignants, afin de développer des ateliers de pratiques et de création ;
- l'établissement et le respect d'une clause de tarifs sociaux pour les associations et structures soutenues par la ville : actuellement, c'est la triple peine qui est pratiquée, puisque la scène nationale, financée par la ville (convention Théâtre des Nouveautés et Grand Tarbes), propose des tarifs de l'ordre d'une salle à caractère privé, alors qu'elle absorbe la plus grande partie des aides publiques ;
- la coordination des programmations des différents lieux, afin de promouvoir des rencontres entre les publics et les artistes ;
- l'élaboration d'un vrai projet culturel au cœur d'une friche industrielle comme dans le quartier de l'Arsenal, en adéquation avec la mémoire historique de ce lieu, pour établir un trait d'union citoyen entre l'histoire sociale et les nouveaux enjeux de création.

Éducation populaire et laïcité

L'enfant a droit à une éducation laïque, c'est-à-dire à l'apprentissage d'une culture et d'un savoir qui le conduisent à l'autonomie, à l'émancipation, à l'exercice de la raison critique et au respect d'autrui. La laïcité apprend à dépasser les identités particulières, quelles qu'elles soient. Dans le dispositif éducatif, les activités développées par les mouvements d'éducation populaire sont tout aussi importants, pour l'enrichissement de l'enfant, que le temps passé à l'école.

Si nous sommes majoritaires, nous lancerons une vaste concertation avec tous les acteurs concernés pour la mise en place d'un vrai contrat éducatif local articulé sur les services publics locaux, définissant des objectifs communs de réduction des inégalités et de mobilisation de l'ensemble des ressources locales. Les associations éducatives complémentaires de l'enseignement public en seront la colonne vertébrale. L'égalité des droits passe par l'égalité de traitement. L'éducation périscolaire doit permettre de partager des principes et valeurs communs, pour agir ensemble vers un avenir meilleur.



En développant l' « agir ensemble », on crée les conditions pour dépasser les limites des comportements individualistes ou égotistes ; on dépasse les rapports de force et les conflits, et on agit dans le sens de la prévention et d'un mieux-vivre en société.

La laïcité n'est pas une option spirituelle particulière comme certains aimeraient le faire croire : elle est la condition de la démocratie et de l'éducation. L'apprentissage et le respect des valeurs et des principes universels sont gages d'intégration, et excluent toute discrimination.

La laïcité contribue tout aussi bien à l'enrichissement personnel qu'à l'instauration de la cohésion sociale, dont nous avons tant besoin dans un monde qui a développé jusqu'à l'hypertrophie la concurrence et la compétition à outrance, synonymes d'écrasement de l'autre. Un contrat éducatif local visera à restaurer, dès le plus jeune âge, le « vivre ensemble », la coopération.

L'éducation populaire, fabrique de lien social

La crise financière, économique, sociale, politique et environnementale à laquelle nous sommes confrontés, entraîne une prise de conscience, et une urgence à penser et agir autrement. Face à ces bouleversements et à l'émergence de nouvelles organisations de nos vies, basées sur l'individualisme, il est urgent de s'appuyer sur nos forces individuelles et collectives, afin d'inverser cette tendance contre nature que nous impose le libéralisme. Cela va évidemment à l'encontre de l'idéologie dominante, qui préfère diviser pour mieux imposer un choix de société, et soumettre l'humanité à son diktat. Opposer un autre choix est immédiatement taxé de passéiste, d'utopiste, d'irresponsable, donc d'irréalisable.

Pourtant, notre République s'est construite et développée sur des concepts et des courants de pensée idéologiques et utopiques. Elle doit mettre à notre disposition les moyens de mieux vivre ensemble et de bâtir une société différente. Pourquoi ? Parce qu'il est structurellement impossible à l'homme de vivre isolé et replié sur lui-même tout en étant immergé dans une vie sociale. Si d'aucuns s'acharnent à rompre tout



lien avec nos concitoyens et son environnement, la relation à l'autre existe toujours, et adopte aujourd'hui des formes nouvelles (multiplication des moyens de communication, internet, réseaux sociaux).

Notre République donne, et de façon très officielle, des outils pour permettre, ensemble, de créer un monde différent, puisqu'il existe un Ministère de la Jeunesse, des Sports et de l'Éducation populaire créé en 1936. Pour Condorcet, il n'y a pas de démocratie du pouvoir sans démocratie du savoir, outil indispensable à la promotion et au développement d'un système toujours plus juste et égalitaire.

Tarbes, administrée par L'UMP, n'est pas coupée du reste du monde : nos concitoyens subissent les mêmes effets désastreux d'une politique libérale. Pour Christian Maurel, l'éducation populaire est «l'ensemble des pratiques éducatives et culturelles qui œuvrent à la transformation sociale et politique, travaillent à l'émancipation des individus et du peuple et augmentent leur puissance démocratique d'agir». C'est cette conception qui guide notre engagement local, et nous nous engageons à la mettre en œuvre dans notre cité, et de manière transversale.

Pour cela, il faut rendre confiance aux acteurs de terrain, aux associations, créer de véritables comités de quartiers qui soient entendus, respectés et soutenus. Il faut libérer les énergies, les faire émerger. Les professionnels qui s'occupent des populations, quelles qu'elles soient, ne doivent plus travailler dans la précarité, surtout s'ils sont employés territoriaux. L'espace public doit être réinvesti par le tissu associatif, les acteurs culturels. C'est une orientation politique et une vision de la ville radicalement opposée aux pratiques en cours que nous nous proposons.

Cette pensée, de fait, fixe un cadre : c'est le nôtre, il a le mérite de s'affirmer avec force et cohérence. À chacun d'y trouver sa place, à nous de le faire vivre. Il sera, surtout, une protection contre le clientélisme, et posera les bases claires et précises pour renouer du lien entre les populations et les territoires, pour donner du sens à nos actions. Pour cela, nous devons compter sur l'ensemble des compétences des services de l'État, de la Communauté d'agglomération et de

la ville de Tarbes, mais aussi et surtout sur l'énorme potentiel des Tarbais-e-s à s'investir, et sur une confiance inébranlable en notre projet de société : l'humain d'abord.

Le sport pour tous

Le maire de Tarbes s'est ému, lors du Conseil Municipal du mois de décembre 2012, des logiques marchandes dans lesquelles tombait le sport, renvoyant le problème aux sportifs eux-mêmes et appelant pour le pallier à un civisme restauré. Peut-être serait-il pertinent de prendre la question autrement.

Nous proposons par exemple de nous fixer pour objectif d'inscrire une pratique sportive régulière dans la vie des Tarbais et, de fait, de renforcer le service public du sport, seule garantie de l'accès à la pratique sportive de son choix dans la proximité de son lieu d'habitation et de travail. La vie sportive est un pilier essentiel de l'organisation du sport, et constitue un espace important de la formation citoyenne. Elle doit être préservée des dérives commerciales, et soutenue par des objectifs éducatifs et démocratiques et par une valorisation du bénévolat.

Tarbes Citoyenne s'engage à faire vivre les piliers fondamentaux du modèle sportif français que sont l'Éducation Physique et Sportive à l'école, le sport associatif et le sport scolaire, et à les renforcer dans un élargissement de l'offre des pratiques.

Nous travaillerons à la démocratisation et à la maîtrise collective des structures d'organisation et de gestion du sport (clubs, comités olympiques et sportifs, services publics, entreprises).

Nous favoriserons l'émergence de projets sportifs de quartiers, dans le cadre de la déconcentration de l'action sportive et avec l'augmentation du nombre d'animateurs de la ville. Dans la même logique, nous développerons les dispositifs permettant de réduire les inégalités d'accès au sport, par exemple pour faciliter celle des femmes, des seniors, ou pour aider les personnes en situation de handicap.

Nous augmenterons les aides au sport de proximité et ren-

drons prioritaires les équipements de proximité. Il faut par exemple doter davantage la ville en terrain de jeux synthétiques, développer le temps d'ouverture des installations sportives des établissements scolaires aux associations après le temps d'école, ouvrir les espaces sportifs sur leur environnement, aménager les espaces publics pour offrir une mixité des publics et des pratiques, valoriser ou créer des espaces sportifs dans les parcs, les jardins de la ville, créer des parcours de «running» balisés.

Nous voulons augmenter les équipements à dimension communautaire. Les centres nautiques de Tarbes et Séméac relèvent déjà du Grand Tarbes. Le projet a été validé de la construction d'un nouveau gymnase sur le site de l'Arsenal. Des efforts conséquents ont aussi été réalisés pour structurer et développer certaines disciplines comme l'escrime, la pelote basque et bien sûr le basket, le football et le rugby.

Afin d'être à la hauteur de toutes les attentes qui s'expriment dans le milieu sportif, nous proposons d'organiser, à l'échelle du Grand Tarbes, une consultation des acteurs du sport, afin de porter un projet partagé par notre agglomération et ses habitants. Cette consultation pourrait aboutir à une instance permanente de consultation.





CHAPITRE 9

ENGAGER LA RECONQUÊTE DES SERVICES PUBLICS







Les dernières années ont permis de mesurer à quel point la droite sarkozyste, celle de l'actuel maire, a mis à mal les services publics. Sous le prétexte de réduire les dépenses publiques quand le profit des grandes entreprises a, lui, explosé, le gouvernement Fillon avait mis en place la RGPP (Révision Générale des Politiques Publiques) avec l'objectif affiché de « moins de services, moins de personnel, moins d'État sur son territoire ».

Nous avons constaté les ravages d'une telle politique à Tarbes, préfecture du département, pour les services rendus à la population.

L'hôpital public est en danger de mort ! Sous le coup de la loi Bachelot, qui préconise la concentration des structures de proximité afin d'« économiser », nous avons assisté à la fermeture de lits et de services. En outre, le projet d'un hôpital unique situé hors de l'agglomération tarbaise, éloignant ainsi ce service public des usagers de sa ville et accentuant la mainmise du privé sur notre ville, n'est pas encore écarté. Ce faisant, il impliquerait une nouvelle réduction des missions et, à terme, la fermeture des autres hôpitaux (Lourdes, Lannemezan, Bagnères).

La justice est sur la sellette, avec nombre de postes non pourvus au tribunal de Tarbes ; l'engorgement de certains services, consécutif à la fermeture des tribunaux de Lourdes et de Bagnères-de-Bigorre (Lannemezan en était une annexe), est dramatique. De même, la Protection Judiciaire de la Jeunesse a été démantelée en tant que service de proximité. On en connaissait pourtant la plus-value : ce service est essentiel, permettant des actions concrètes auprès des jeunes en très grandes difficultés.



Les politiques sociales ont aussi été l'objet de coupes sombres. Ainsi, la Caisse d'Allocations Familiales a vu réduire son nombre d'assistants sociaux, de conseillers en économie sociale et familiale, ce qui pénalise directement les familles.

À cela il s'agit d'ajouter l'Éducation nationale, avec l'Inspection académique dépossédée de ses missions, transférées au niveau de la région, induisant un éloignement du territoire et des usagers ; l'école, avec de nouvelles fermetures de classes ; la formation professionnelle, avec la mise en concurrence des services de formation ; la Poste, dont la présence a été supprimée dans des quartiers, avec pour conséquence l'engorgement des bureaux maintenus, des bureaux de postes transformés en guichets rattachés, et une réduction du lien social.

On peut encore évoquer la SNCF, la réduction du nombre des guichets, des heures d'ouverture, les suppressions de trains en partance de Tarbes (Palombe Bleue), les services des impôts amputés de moyens et de personnels, alors même que l'on prétend lutter contre la fraude fiscale...

Partout, l'application de la RGPP s'est traduite par des transferts de personnel, des détachements, des mutations, des fermetures, sans aucune concertation avec les instances représentatives, les organisations syndicales, ni, bien sûr, les usagers.

La RGPP s'est donc concrétisée localement par un vaste plan de réduction des moyens de l'intervention publique. Le niveau régional est devenu « le niveau de droit commun du pilotage des politiques publiques dans les territoires », laissant trop peu de moyens et de marge de manœuvre aux services départementaux pour leur mise en œuvre. Nombre de missions ne sont plus assumées, ou seront privatisées. Une nouvelle direction dite de « cohésion sociale » est créée, mais seulement dans certains départements. Ainsi, le droit des citoyens n'est plus le même partout sur le territoire.

La fonction publique territoriale a aussi été lourdement impactée par ce choix de désengagement des missions publiques.

La réduction brutale des dotations de l'État ne peut qu'entraîner un recul des services publics territoriaux, et un ac-

croissement des inégalités de ressources entre collectivités. Cela a mis à mal une partie du maillage territorial, et a eu pour effet de rajouter de la crise à la crise en privant les populations d'une solidarité concrète. Pourtant, le rôle de l'État devrait être d'assurer partout l'unicité des services publics, et de garantir l'égalité d'accès et d'usage à tous les citoyens

D'ores et déjà, les droits fondamentaux ne sont pas assurés, par exemple le droit au logement. Qu'en sera-t-il demain pour le droit à la communication, l'aide aux personnes âgées, la petite enfance... ?

Ces constats alarmants supposent au contraire le maintien et le développement d'un réseau de services publics de proximité et de qualité. Les élus, les usagers, doivent être informés, et associés à l'organisation et au fonctionnement des services, avec la mise en place de commissions de services publics à tous les niveaux.

L'arrivée de François Hollande au pouvoir n'a rien changé à cette réorientation.

Le choc de compétitivité et les cadeaux fiscaux aux grands groupes, au nom d'une hypothétique relance de l'économie, justifient aujourd'hui comme hier la privation pour nos concitoyens du droit aux services publics, et alourdit une fiscalité injuste (hausse de la TVA). Premiers pénalisés par cette politique : les petits et moyens salaires, les « sans » et les précaires ! Les recettes libérales sont toujours à l'œuvre, et prennent appui sur d'innombrables contresens déversés à longueur de journées par des économistes présentés comme neutres par les médias, alors qu'ils sont pour la plupart financés par les grandes banques et les multinationales. La France serait trop endettée, et il faudrait donc réduire toujours plus les dépenses publiques : on commence à connaître la chanson.

L'acte 3 de la décentralisation, mis en place par le gouvernement actuel, ne fait que confirmer et accentuer les politiques activées par la droite. En soumettant les territoires à la règle de la mise en concurrence et de la compétition économique, il va créer de nouvelles inégalités préjudiciables à tous !

Tarbes Citoyenne s'engage sur le soutien aux services publics parce qu'ils sont créateurs de biens universels.

Il ne s'agit pas d'une question annexe, même si le champ d'une ville n'impacte pas directement les politiques nationales. Notre ville, ses élus et la population, doivent se mobiliser pour empêcher cette casse programmée, et obtenir leur maintien.

Le droit à la santé

Nous étions en droit de penser, les élections présidentielles et législatives de 2012 passées, que les choses allaient changer en mieux, notamment pour les hôpitaux de Tarbes et Lourdes. Il n'en est rien, au contraire : la situation continue de se dégrader, malgré les différentes déclarations des candidats Jean Glavany et Janine Dubié, qui, une fois élus, ont épousé les orientations de Marysol Touraine, elle-même ne remettant pas en cause la loi Bachelot. Le maire UMP de Tarbes, Gérard Trémège, défend cette même logique. Hier défenseur d'un établissement commun et unique à Lanne, il se prononce aujourd'hui pour un établissement de santé unique, « public-privé », avec des dépassements d'honoraires généralisés en secteur 2, même pour ceux qui ne peuvent ni payer, ni s'offrir une mutuelle.

Ainsi la boucle est bouclée. Un consensus s'est créé pour une politique de santé à deux vitesses, que nous pouvons qualifier de politique ségrégative puisque que l'accès aux soins est désormais liée aux moyens dont dispose chacun-e, selon l'idéologie « sacrée » du néo-libéralisme, qui consiste à ce que les plus riches s'enrichissent encore plus, sur le dos des salariés, des malades et des plus fragiles. La santé n'est pour eux qu'une simple marchandise, et ils orientent la politique à cet effet : alors que de plus en plus de familles tarbaises ne peuvent plus se soigner par manque de moyens, ils ajoutent du mal au mal.

Nous pensons pourtant qu'il n'y a pas de fatalité à cette situation. Un maire peut et doit gérer le bien public, et non pas le brader. L'intérêt public et collectif ne doit-il pas primer sur toute autre considération particulière ? C'est ce qui détermine l'origine républicaine de la gauche. Le maire de

Tarbes siège au « Conseil de surveillance » de l'Hôpital (ancien Conseil d'administration, en moins démocratique). À ce titre, il a son mot à dire. Élus, nous l'utiliserons :

pour imposer un moratoire immédiat et sans condition concernant l'hôpital public, mettre en échec la destruction programmée des hôpitaux de Tarbes et Lourdes ; les fermetures de services en cours et la réduction des personnels doivent aussi cesser ;

pour convoquer des Assises de la Santé à Tarbes, avec l'ensemble des acteurs concernés, pour permettre le renforcement de l'offre de soins, le développement de l'hôpital public, faire valoir des alternatives viables face aux directives de l'Agence Régionale de la Santé ;

pour créer un premier centre de santé municipal, appliquant les tarifs conventionnels du secteur 1 et pratiquant le tiers payant. De nombreux Tarbais sont en effet en difficulté d'accès aux soins en particulier dentaires, ophtalmologiques, gynécologiques et pédiatriques à des tarifs conventionnés sans dépassement d'honoraires. Ce premier centre de santé pourrait être un des grands travaux de la nouvelle majorité municipale ; nous proposons d'en étudier le projet pour l'installer dans le quartier Solazur. Il pourrait ainsi bénéficier d'un public mixte constitué de la population du quartier et des étudiants du pôle universitaire. Sur la base de cette expérience, on pourrait ouvrir d'autres centres, particulièrement dans les quartiers populaires comme Laubadère et Mouysset.

Le droit à l'éducation

L'éducation fait l'objet d'un chapitre à part entière. Signalons cependant ici que pas une nouvelle école n'a été construite en douze ans de gestion de droite. Et combien de classes supprimées ?

La réforme des rythmes scolaires telle qu'elle a été initiée ne résoudra pas l'échec scolaire, mais demandera des moyens conséquents aux villes, qui ne peuvent incomber aux familles. Tarbes Citoyenne s'y engage.

De même, nous sommes opposés à la régionalisation de la formation professionnelle et à sa captation par les patrons



locaux, ce qui conduit à la situation aberrante du CFA de Tarbes, à la charge de la Chambre des Métiers. Là encore, élus, nous userons du mandat municipal pour une remise à plat des orientations actuelles du centre, et agirons pour que les crédits publics qui y sont consacrés, soient utilisés à des formations qualifiantes assurées par des personnels confortés dans leurs statuts et leurs missions.

Nous sommes favorables à un plan de rénovation des écoles, et des équipements des maternelles et primaires. De même, nous proposons d'aller sur 5 ans vers la totale gratuité de l'école, comme cela se pratique dans plusieurs villes.

Nous créerons une structure de concertation pérenne avec les acteurs de l'école (enseignants, personnels, parents d'élèves...), visant à construire ces propositions dans un dialogue partagé.

L'accès à la Justice, un droit reconnu qui doit être garanti

La Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen (DDHC) de 1789 stipule en son article 16 :

« Toute société dans laquelle la garantie des droits n'est pas assurée, ni la séparation des pouvoirs déterminée, n'a point de constitution. »

La Convention Européenne des Droits de l'Homme, elle, souligne en son article 6 que tout accusé a droit à se défendre lui-même, ou avec l'assistance d'un défenseur de son choix s'il n'a pas les moyens d'en rémunérer un, à être assisté gratuitement par un Avocat d'office, lorsque les intérêts de la justice l'exigent.

Ces deux textes fondamentaux, qui sont intégrés dans les normes juridiques nationales, régissent l'organisation judiciaire, et consacrent un droit d'accès à la Justice, le libre choix d'un défenseur, et l'assistance gratuite pour les plus démunis.

Pourtant, le gouvernement actuel, à l'instar du précédent, mène une politique rigoriste et restrictive, abaissant les moyens de la Justice au plus bas niveau en ponctionnant les justifiables les plus défavorisés, qui font les frais d'une res-



tructuration de fond inadaptée à l'évolution économique et à la judiciarisation de notre société.

L'accès au droit doit rester une priorité, et il ne peut être respecté sans moyens matériels, humains et économiques. Deux exemples sont révélateurs.

La réforme de la carte judiciaire, menée de juin 2007 à janvier 2011, s'est traduite par la suppression d'un tiers des juridictions, ce qui a contribué à l'éloignement du citoyen de la justice. 401 juridictions ont été supprimées, dont 21 Tribunaux de Grande Instance, 62 Conseils de Prud'hommes, et 55 Tribunaux de Commerces. Les Tribunaux d'Instance et les Tribunaux de Commerce sont qualifiés de juridictions de proximité.

Au plan local, le Tribunal d'Instance de Bagnères-de-Bigorre et le Tribunal d'Instance de Lourdes ont été purement et simplement fermés. La Cour d'Appel de Pau, juridiction de second degré, est menacée dans le cadre d'une restructuration des Cours d'Appel qui vise son intégration vers Bordeaux ou Toulouse.

En outre, le poste de Juge d'Instruction du Tribunal de Grande Instance de Tarbes est menacé, et sera transféré vers Pau dans un premier temps.

Le renvoi du contentieux vers ces juridictions centralisées va générer un coût économique pour le justiciable, et la disparition de la Cour d'Appel de Pau porterait un grave préjudice à la vie sociale, économique et administrative de notre ville et de notre département.

Par ailleurs, la gratuité de l'accès au droit est sévèrement malmenée : l'actualité récente et l'annonce d'une refonte du budget alloué à l'Aide Juridictionnelle remettent en cause fondamentalement le principe de gratuité de l'accès au droit pour les plus démunis. À moyen terme, les justiciables les plus défavorisés se verront imposer l'assistance d'un avocat indemnisé par l'État sur la base d'un tarif forfaitaire qui est le même depuis plus de 15 ans, alors que les autres pourront choisir leur conseil. Ce système de Justice à deux vitesses est bien connu, et appliqué dans d'autres pays européens tels que l'Espagne.



Dès lors, il convient de se mobiliser au niveau local, pour permettre aux citoyen-e-s Tarbais-e-s un accès au droit et à la Justice digne de nos textes dont la valeur internationale est reconnue. La démocratie participative peut intégrer une ouverture dans le cadre d'un dispositif visant notamment les plus démunis, victimes de la précarité.

Une concertation pourrait naître entre les différents acteurs, auxiliaires de Justice et élus locaux, afin d'intégrer des actions préservant un accès au droit et aux conseils, dans le respect de l'intérêt individuel et général.

La liste Tarbes Citoyenne est consciente que le respect des droits économiques, politiques et sociaux, passe inéluctablement par une nécessité d'accès au droit pour tous, et notamment pour les justiciables les plus défavorisés. Proclamer les droits c'est bien, les appliquer et les respecter c'est mieux !

Tarbes Citoyenne défend également l'extension des services publics

Cela vaut pour l'eau et l'assainissement (chapitre 6), cela vaut également pour les abattoirs via une structure coopérative.

Nous soutenons, en matière de services municipaux, la culture, le maintien et l'intensification des efforts en direction de secteurs tels que la petite enfance (chapitre 3), les transports publics, mais également la police de proximité avec un redéploiement et un renforcement des forces de police aujourd'hui concentrées sur le centre-ville et missionnées sur les caméras de surveillance, à répartir équitablement entre les quartiers.

Enfin, il s'agit de mettre fin au dogme de la stabilité des effectifs fixés en 2008.

Ces dernières années, en effet, la logique de redéploiement a montré ses limites, la ville ouvrant de nouvelles structures ou équipements sans avoir un taux d'encadrement adéquat pour l'animer, augmentant parfois les charges de travail des agents au prix du service rendu à l'usager. Chaque service, chaque nouvel équipement nécessite par définition de nouvelles embauches.



C'est pourquoi nous sommes favorables au lancement d'un grand plan de dé-précarisation et de formation des personnels communaux, à commencer par les personnels ALAÉ (Accueils de Loisirs Associés à l'École) qui seront les premiers impactés par la réforme des rythmes scolaires. Trop d'agents vivent aujourd'hui dans une situation intenable.





CHAPITRE 10

ACCÈS À NOTRE VILLE :
REMETTONS TARBES
DANS LE TERRITOIRE







Indissociable du développement durable et de l'aménagement du territoire, le domaine des transports mérite toute notre attention.

La liste Tarbes Citoyenne milite pour une politique audacieuse en la matière, alliant perspectives écologiques, économiques et sociales.

Rester maître politiquement et économiquement des transports urbains, par exemple, exige une gestion, soit en régie, soit au moyen d'un ÉPIC (établissement public, industriel et commercial). Ainsi, nous voulons un réseau de transport collectif, urbain et interurbain, qui réponde aux besoins des habitant-e-s de Tarbes et du Grand Tarbes, et qui permette de désenclaver les quartiers, de faciliter les trajets centre ville-agglomération, sans oublier l'indispensable connexion avec la gare SNCF.

Nous pensons qu'un bon réseau de transport collectif permettra de réduire les gaz à effet de serre, en limitant l'usage de la voiture individuelle. Un service accessible à tous, mettant sur un pied d'égalité les Tarbais-e-s et les autres, nécessitera d'engager rapidement la réflexion sur la gratuité des transports urbain et périurbain : des communes, de plus en plus nombreuses, l'ont adopté avec succès.

La question des transports, c'est aussi le rail et l'aérien, tous deux indispensables à l'aménagement du territoire.

Concernant le rail, notre ville est située sur un nœud ferroviaire historique, et donc relativement bien desservi, par des TGV, en direction et en provenance de Paris, des trains « Corail » reliant Toulouse et Hendaye, et également des trains régionaux. Si les trains de grandes lignes relèvent du ressort de la SNCF, les trains régionaux de celui du Conseil Régio-



nal Midi-Pyrénées, les élu-e-s de la commune se doivent d'intervenir auprès des autorités organisatrices lorsque des problèmes se posent. C'est particulièrement le cas pour les trains régionaux : nombreux sont les Tarbais qui se déplacent pour leur travail, leurs études ou les loisirs, entre Tarbes et Toulouse, ou Tarbes et Pau. La qualité de ces lignes, le confort dans les trains, la ponctualité, sont souvent mis en cause. Il est urgent que la ligne Tarbes-Toulouse soit modernisée, afin de répondre aux besoins de déplacement croissant des populations. Pour y remédier, le Front de Gauche et ses élus régionaux et nationaux, ont exposé des propositions, qui peuvent se décliner localement, comme l'augmentation du versement transport des entreprises, mais aussi la taxation des bénéfices des autoroutes pour les consacrer aux investissements d'infrastructures des transports collectifs publics.

Concernant l'aérien, des lignes « OSP » (Obligation de Service Public) sont subventionnées à Tarbes comme à Pau. La Région, le département, le Grand Tarbes, la ville de Lourdes et la communauté de commune du canton d'Ossun, ont créé un syndicat mixte, qui est propriétaire de l'aéroport et le gère : c'est lui qui fixe les règles, le financement, et les lignes à mettre en service.

La ligne Tarbes-Paris est subventionnée, nous en sommes d'accord, elle contribue au désenclavement de Tarbes, elle contribue encore au tourisme, et constitue notamment un moyen important d'acheminement d'une partie des pèlerins vers Lourdes : c'est un ligne économiquement et socialement utile.

En revanche, nous n'acceptons pas la logique de concurrence sauvage des autres lignes «low cost» : elle consiste à accroître le nombre de passagers par la promotion des compagnies à bas coûts, dont le fonctionnement et le bénéfice sont réalisés sur la casse des prix du transport aérien, au détriment des salariés, de la sécurité, et des collectivités locales. En d'autres termes : l'argent public leur permet d'assurer leurs profits colossaux !

Un autre problème se pose, pour nous, c'est la compétition que se livrent les deux aéroports de Tarbes-Lourdes et Pau. Loin, là aussi, de répondre aux besoins des populations, cette

mise en concurrence les délaïsse pour une course à la rentabilité : nous devons donc agir pour la complémentarité de leur activité, en tenant compte des besoins des deux bassins de population.

De plus, dans le cadre de la mise en place des grandes métropoles, il est encore une coopération pérenne à établir entre les deux aéroports, intégrant l'entité Bigorre-Béarn dans un aménagement du territoire polarisé par Toulouse-Métropole, et ouvrant sur l'Espagne via l'Aragon, la Catalogne et le Pays Basque.

De ce point, nous proposons de pousser la réflexion vers une revendication qui nourrit depuis plusieurs années le mouvement syndical haut-pyrénéen, et a notamment fait partie des exigences portées par les salariés de GIAT Industrie durant leur lutte pour préserver leur outil de travail. La question d'un deuxième aéroport en Midi-Pyrénées est posée : l'hypothèse a été avancée d'abord sur Toulouse, puis sur le Tarn-et-Garonne. À chaque fois, les populations ont fait front, avançant des arguments pertinents qui mettaient en avant la question des nuisances sonores et celle, plus globale, de la dégradation de l'environnement, voire de la dégradation de certains quartiers populaires déjà fortement touchés par le chômage ; se sont posées également les questions inhérentes au financement d'un nouvel aéroport (refus d'un PPP, partenariat public-privé), et les finalités mêmes d'un tel projet (pour quel type d'échanges nationaux et transnationaux ?).

La possibilité s'est dès lors affirmée d'une alternative à un deuxième aéroport, passant par des réponses multiples à des besoins de transports de passagers et de marchandises, eux-mêmes dissociés. L'aéroport Tarbes-Lourdes, de dimension internationale, pourrait dans ce cadre prendre en charge une partie marchandises, ce qui du coup pourrait venir renforcer le pôle aéronautique du Grand Tarbes (dont Tarmac).

Transports urbains : Liberté, Égalité, Gratuité

La gratuité totale des transports en commun de l'agglomération tarbaise sera un élément majeur du projet que nous allons proposer.



Les transports collectifs ne représentent aujourd'hui que 4% des déplacements dans l'agglomération : la gratuité doit entraîner une hausse sans précédent de la fréquentation des bus, comme cela a été le cas à Aubagne par exemple (+ 180% en 4 ans).

La gratuité est une mesure sociale forte, qui permettra de rendre du pouvoir d'achat aux habitants les plus modestes, ceux qui utilisent le plus les transports en commun et qui y consacrent une part importante de leur budget.

L'aspect écologique est lui aussi très important : diminution du nombre de voitures en ville, baisse importante de rejet de CO₂.

La gratuité aura également un impact en matière de sécurité routière : plus de 50% des accidents du département se produisent dans l'agglomération tarbaise !

Cette mesure doit aussi s'accompagner d'une amélioration de l'offre de transport, qui aujourd'hui ne répond pas aux besoins d'un nombre important d'usagers : il faudra augmenter la fréquence des passages de bus, améliorer la traversée de la ville, réviser les amplitudes horaires.

La gratuité va nous obliger à repenser la place de la voiture dans la ville : création de parkings-relais pour que les automobilistes laissent leur véhicule à l'extérieur de la ville, piétonisation de certaines rues du centre-ville (rue Maréchal-Foch) afin de le redynamiser.. Quant aux voies cyclables, nettement insuffisantes, et surtout souvent dangereuses donc dissuasives, elles doivent être réellement développées, redessinées, et de vraies pistes cyclables doivent enfin être mises en place.

La gratuité a un coût : le manque à gagner de la billetterie sera d'environ 700 000 euros, sur un budget des transports en commun de près de 5 millions. Cependant, elle permettra aussi de faire des économies : moins de frais de gestion, détérioration moins importante des chaussées..

Mais la gratuité est avant tout et surtout un choix de société : ce qui est sans prix n'est pas forcément sans valeur !



CHAPITRE 11

NOTRE AMBITION
BUDGÉTAIRE :
FAIRE DE TARBES
UNE VILLE PLUS JUSTE



L'idée de partage est au cœur de la démarche de Tarbes Citoyenne. C'est une notion qui doit accompagner le développement des agglomérations : elle accompagne déjà l'époque, modifie nos pratiques et nos modes de vie. Le temps de la possession et de l'accaparement de biens individuels, celui de l'égoïsme, est dépassé, et la crise que nous traversons rebat encore les cartes. En ville plus qu'ailleurs, le territoire est partagé. Les avoirs, les savoirs, les pouvoirs, l'information, sont partagés.

Pour les Tarbais-e-s, se réapproprier leur cité est indispensable.

Contre la mise en concurrence des territoires, inventer Tarbes et le Grand Tarbes de la solidarité

Nous refusons la logique de l'acte 3 de la décentralisation et celle de la mise en place de grandes métropoles : imposée d'en haut, pétrie de l'idéologie selon laquelle il faudrait rendre les villes, agglomérations, départements et régions « compétitifs » au mépris de la démocratie locale et des services publics, elle est pour nous inacceptable et, pour le citoyen, inefficace.

Bien au contraire, nous sommes favorables à la construction de nouveaux espaces de dialogue et de coopération, capables de prendre en compte l'identité et les dynamiques locales, de mettre en débat les projets et les enjeux communautaires avec les citoyens. Ces espaces doivent être les lieux de nouveaux services publics, dotés de moyens financiers et institutionnels qui leur permettent de faire reculer les logiques spéculatives.

Contre les inégalités, partager les richesses et mobiliser de nouveaux financements

Aujourd'hui, sous couvert d'économies, la gestion de l'État choisit la libéralisation et la marchandisation dans tous les domaines, au détriment des services publics rendus aux citoyens. Les collectivités locales n'échappent pas à cette règle, et sont touchées par une baisse drastique des dotations d'État, alors même que 70% des investissements publics en France sont réalisés à l'échelle locale. C'est une aberration, que nous payons cash en pouvoir d'achat et coût de la vie !

De plus, le gouvernement Ayrault ayant refusé de revenir sur la réforme fiscale votée sous Nicolas Sarkozy, les collectivités se retrouvent aujourd'hui privées d'un lien fiscal avec l'économie locale, et donc d'un levier pour stimuler la production et la richesse du territoire.

Sortir de cette situation implique une mobilisation sans précédent des élus et des populations. Il faut :

- exiger de nouvelles conditions d'emprunt, non pas sur les marchés financiers, mais auprès des banques et institutions spécialisées, pour soutenir l'effort d'investissement dans de nouveaux services et équipements publics ;
- intervenir pour une grande réforme de la fiscalité locale à l'échelle nationale ; il s'agit d'augmenter la contribution des grandes entreprises et des banques, et de les inciter à diminuer les opérations et placements financiers pour, au contraire, accroître l'emploi et la croissance réelle de Tarbes. Cela permettrait encore d'alléger l'impôt local pour les familles aux revenus modestes ou moyens ;
- obtenir de l'État le remboursement de sa dette aux Tarbais, et lutter contre les baisses de dotations confirmées cette année et pour les années à venir, facteur d'inégalités territoriales dramatiques. Par exemple, pour l'année 2014, ce sera moins 600 000 euros pour Tarbes, et moins 2,14%, au moins, pour le Grand Tarbes.

Contre la crise, imposer des orientations budgétaires de résistance et de sécurisation des populations

Embellir la vie des Tarbais-e-s plutôt que s'en tenir aux façades et aux lumières de la ville : l'idée est en train de faire son chemin, que les priorités budgétaires à Tarbes doivent d'abord impacter sa population.

Le choix sera, dès le début de la mandature, de répondre à l'urgence sociale et de mettre le cap sur une solidarité et une citoyenneté concrètes : favoriser un meilleur financement du volet social, de la protection et de la sécurisation des populations. Les écoles, le CCAS, le logement, le 4ème âge, la petite enfance, doivent bénéficier de choix prioritaires. La gestion de la dette municipale doit changer de cap, et relever d'une commission en concertation avec les citoyen-ne-s.

Comment immédiatement pourvoir à ces engagements?

En poursuivant le désendettement de la ville tout en fléchissant les investissements utiles.

Le désendettement de notre ville est devenu le sujet récurrent de tous les débats d'orientation budgétaire de Tarbes. À l'écouter, son maire Gérard Trémège nous aurait depuis 2001, année après année, sauvés de la faillite municipale provoquée par la gauche, puis aurait pourvu au redressement de notre collectivité.

Il faut dépasser ici cette image d'Épinal qui conduit à toutes les démagogies. La dette est nécessaire, quand il s'agit d'un investissement pour l'avenir : construire une école ou un foyer-restaurant par exemple, parce qu'il s'agit d'un engagement qui va bénéficier à toute la collectivité en termes sociaux, culturels, au bien-être de la personne et souvent même, économiquement parlant, sur une échelle de temps différé.

Inversement, le désendettement n'est pas synonyme de bonne gestion s'il s'accompagne par ailleurs de coupes sombres dans les budgets de fonctionnement des services locaux, ou de réductions des personnels par souci de diminuer la dépense publique.

Élus, nous poursuivrons le désendettement de notre ville. Nous procéderons en parallèle à un fléchage des « dépenses » utiles pour l'intérêt général (à haute teneur sociale, environnementale, citoyenne), pour les sanctuariser et les prioriser par rapport à d'autres projets plus contingents.

Nous refuserons de payer les emprunts dits « toxiques ».

Et d'abord qu'est-ce qu'un emprunt « toxique » ? C'est un montage financier s'articulant sur deux périodes distinctes : la première, dite « bonifiée », est courte, avec des taux d'intérêts fixes avantageux. La deuxième est longue, avec des taux soumis à des variabilités dues à des indices multiples, propices à la spéculation. Le changement de l'un de ces indices peut alors provoquer l'envolée brutale des taux d'intérêts, et engendrer la « toxicité » de l'emprunt (dit structuré).

Selon la durée de l'emprunt, la collectivité est confrontée à des choix drastiques, qui consistent soit à augmenter les impôts locaux, soit à diminuer les investissements qui vont prioritairement aux services publics et à la solidarité, soit aux deux. Bref, la double peine pour les populations fragilisées !

Tarbes ancrée à gauche, c'est le refus de payer les intérêts toxiques des deux emprunts structurés qui sont encore en cours. Aujourd'hui, ces deux emprunts représentent 11,61% de la dette (6 319 189,62 euros sur 67 684 104,47 euros).

Un réseau de villes est déjà constitué sur cette base de refus, et commence à obtenir des résultats positifs face aux banques. Là encore, c'est le choix de la résistance à la financiarisation de l'économie, et celui de l'intérêt des citoyens, qui doivent prévaloir.

Dès notre élection, nous mettrons en place une commission municipale qui travaillera en étroite collaboration avec le Collectif 65 pour l'Audit Citoyen de la dette, qui a déjà bien avancé sur ce sujet.

Nous utiliserons les marges de manœuvre budgétaires, pour des mesures de progrès social.

Sur l'exercice clos 2012, le budget principal s'élève à 90 135 049 euros, répartis en 61 324 401 en fonctionnement et 28 810 648 en investissement. Les marges de manœuvre

existent. Elles correspondent, passés les engagements dits régaliens d'une collectivité, aux secteurs ou mesures prioritaires par la majorité municipale : elles en sont la marque !

Elles découlent évidemment de choix politiques, mais, pour nous, doivent être débattues et approuvées avec les Tarbais-e-s, car elles impliquent des arbitrages.

Ainsi, nous pensons par exemple que l'on peut discuter de la pertinence ou de la régulation sur la durée des investissements lourds tels que la construction d'un palais des congrès (4,8 M d'euros).

De la même manière, nous sommes favorables au contrôle public de l'ensemble des DSP contractées par la ville de Tarbes, et voulons faire un état de leur coût réel pour la collectivité et du suivi de l'argent public engagé. De cet état, là encore, résulteront des décisions à prendre : quels investissements sont les plus économiquement et socialement utiles pour la collectivité, les Tarbais, à court, moyen et long termes ? Doit-on faire intervenir des changements de mode de gestion ? Des retours en régie publique ?

Nous sommes encore partisans de l'instauration de clauses sociales et environnementales à l'attribution des marchés publics (voir chapitre « Éco-citoyenneté »). Outre la plus value sociale et écologique qu'elles permettent, elles sont un bon moyen de lutter contre toute forme de clientélisme en favorisant les compétences professionnelles.

Pour les mêmes raisons que précédemment, il nous paraît important de valoriser et utiliser à bon escient le savoir-faire des personnels municipaux, de refuser d'externaliser et de privatiser des tâches et missions qu'ils peuvent mener de manière satisfaisante.

Nous faisons de la lutte contre la précarité, de la formation et de la professionnalisation des personnels municipaux, une priorité du mandat. Si la majorité UMP actuelle estime qu'il lui faut économiser, et donc réduire à sa portion congrue le « coût du travail » des communaux, nous pensons au contraire qu'investir sur leurs statuts et leur juste rémunération est indispensable à la dynamisation de l'institution municipale.

Enfin, Tarbes Citoyenne entend instaurer le partage des pouvoirs.

Cette question est développée dans un chapitre consacré à la démocratie. Cependant, il est important de faire ici la liaison entre la construction d'une ville plus juste et le fait d'assurer la participation des Tarbais-e-s aux décisions structurant son devenir.

Tarbes Citoyenne propose ainsi de doter le Grand Tarbes d'un Conseil Économique, Social et Environnemental. Elle propose également de rendre le budget de la ville participatif.

EN GUISE DE
CONCLUSION



La liste Tarbes Citoyenne entend que le prochain mandat municipal soit l'occasion d'engager une dynamique de solidarité, de progrès et de culture pour les Tarbaises et Tarbais.

Les exigences que nous faisons grandir dans la campagne sont nées de notre expérience de militants, de femmes et hommes engagés dans notre cité, mais elles s'enracinent dans un combat plus général. Elles sont en cohérence avec notre conception des relations entre les humains, basées sur la coopération, le collectif, plus que sur la compétition.

Nos propositions pour Tarbes s'intègrent dans un ensemble plus vaste qui vise à rendre le pouvoir au peuple, à considérer les citoyens comme des êtres responsables et conscients, capables de créer, de gérer, de faire vivre des solidarités.

Notre engagement se s'arrêtera donc pas au soir des municipales. Ensemble, construisons l'avenir de Tarbes.



SOMMAIRE

Avant-propos	3
1. Tarbes pour toutes et tous	5
2. De la démocratie, rendre sa place au peuple	13
3. Être féministe dans la ville : un enjeu pour les femmes au quotidien.....	23
4. Penser un autre développement, pour l'écologie et pour l'emploi	29
5. Pour une ville éco-citoyenne.....	37
6. Eau : objectif retour en régie publique	47
7. Jeunesse : un pacte social et républicain à bâtir.....	53
8. La culture, l'éducation populaire et le sport pour tous	59
9. Engager la reconquête des services publics	69
10. Accès à notre ville : remettons Tarbes dans le territoire.....	81
11. Notre ambition budgétaire : faire de Tarbes une ville plus juste	87
En guise de conclusion	95